



ANGÉLIQUE COLPART

Episodes de la Terreur
DANS LE NORD DE LA FRANCE

ROMAN HISTORIQUE
par M. l'Abbé J.-B. HÉGO

Curé de Sin-le-Noble

CAMBRAI
IMPRIMERIE FERNAND DELIGNE ET C^{ie}
—
1905

AVIS AU LECTEUR

Cet ouvrage est un roman : il y entre une part d'imagination.

Mais c'est un roman historique ; et l'auteur a cru devoir s'astreindre, en créant des personnages et des faits, à rester scrupuleusement dans la vérité historique.

Tel château n'a peut-être pas été pillé ; mais c'est ainsi que l'on pillait les châteaux, à l'époque, très peu éloignée de nous, mais cependant fort inconnue de la plupart des gens d'aujourd'hui, qu'il a voulu peindre.

Au demeurant, si l'on veut se rendre compte que rien dans les récits qui suivent n'a été exagéré par le romancier, qu'on lise les histoires générales ou particulières qui ont trait à la Révolution. On se convaincra que la réalité des faits est tellement dramatique qu'il n'y a rien à y ajouter.

Les *Origines de la France contemporaine*, de Taine, sont un livre d'une lecture plus poignante que tous les romans de Ponson du Terrail, ou même d'Alexandre Dumas.

Parmi les ouvrages d'histoire locale qui ont été mis ici à contribution, il faut citer :

Le *Règne de la Terreur*, à Cambrai, par le chanoine Thénard. Carion, éd. Cambrai, 1860.

La *Biographie des Prêtres du diocèse de Cambrai*. Carpentier, éd. Cambrai, 1847.

L'*Histoire d'Iwuy*, par MM. Dehaisnes et Bontemps. Danel, éd. Lille, 1888.

Ce dernier ouvrage surtout nous a été utile, et comme l'un de ses deux auteurs vit encore, il voudra bien agréer ici l'hommage de notre reconnaissance.

ANGÉLIQUE COLPART

Episodes de la Terreur
DANS LE NORD DE LA FRANCE.

ROMAN HISTORIQUE

par M. l'Abbé J.-B. HÉGO

Curé de Sin-le-Noble

CAMBRAI
IMPRIMERIE FERNAND DELIGNE ET C^{ie}

1905

ANGÉLIQUE COLPART

CHAPITRE I

Le Curé d'Iwuy

C'était un dimanche, et le premier jour de mai de *l'an de grâce* 1791. Ainsi parlait-on encore pour le moment.

Après l'office du soir, que, dès lors, sur ces confins du Hainaut et du Cambrésis, on appelait le *salut*, le vénérable curé d'Iwuy, laissant au vieux *magister* le soin d'éteindre les cierges, sortit précipitamment de l'église.

Les femmes, les jeunes filles, pour la plupart coiffées du bonnet de batiste blanche orné de fraises plissées et de dentelle, et revêtues du long *mantelet* à capuce, soit de fin drap noir doublé de soie, soit d'humble indienne, restaient à leurs places, continuant de prier en silence, tandis que les jeunes gens et les hommes gagnaient assez bruyamment la porte, en défilant le long des murs des basses nefs, où, de temps immémorial, se trouvaient adossés leurs bancs de bois de chêne, ou *formes à accoudoirs*.

Selon la mode du temps, tous portaient la perruque à queue poudrée, la casaque de drap à larges boutons de cuivre, la culotte courte, les souliers à boucles d'argent. Les plus riches se reconnaissaient aux bas de soie, de couleur assortie à l'habit. La cocarde tricolore, prescrite par une loi récente, se voyait au bord relevé des tricornes de feutre.

En apercevant le curé au milieu de leurs rangs, plusieurs jeunes gens se pousèrent les uns les autres, comme pour se prémunir contre toute velléité de dissipation. Les hommes s'écartèrent avec déférence, et le vieux prêtre rejoignit aisément les premiers sortis.

Bien que le jour fût complètement tombé, les traits de son visage apparaissaient encore assez pour trahir une grande préoccupation et une profonde tristesse. De haute taille, l'aspect sévère, l'abbé Pierre-François Gaisse était cependant timide et doux. L'autorité qu'il avait acquise sur ses paroissiens, depuis près de vingt ans qu'il vivait au milieu d'eux, et l'affection dont il était entouré, lui venaient surtout de sa haute piété et de son infatigable dévouement. En des temps moins troublés, ce pasteur, modeste et bon à l'excès, n'aurait connu que des ouailles fidèles et reconnaissantes.

Mais si chrétienne que fût la paroisse d'Iwuy, elle n'avait pu échapper à l'influence des *idées nouvelles*, et ni l'âge avancé, ni les

longs services du curé, ne l'avaient prémuni contre les menaces et les avanies d'un petit nombre de mauvais sujets. On remarqua même, là comme ailleurs, que les plus vils délateurs et les manifestants les plus audacieux se recrutèrent dans les familles que la charité du clergé et des pieux fidèles avait le plus souvent obligés, et c'était là une expérience tous les jours renouvelée qui remplissait de mélancolie l'âme droite et simple du bon prêtre.

Un autre sujet d'étonnement et de douleur pour lui était de voir l'inconscience, l'égoïsme et la pusillanimité de ceux que l'on était convenu d'appeler les *braves gens*. En voyant le mouvement réformateur, qui n'avait d'abord excité que des sympathies, prendre un caractère de plus en plus révolutionnaire, certes les gens de bien étaient tristes et inquiets. La plupart cependant cherchaient à se rassurer, après chaque nouvel attentat, chaque ruine consommée, en se persuadant que les choses ne pouvaient durer ainsi, ni aller plus loin, et l'on se consolait des pertes subies, en pensant que le reste du moins serait sauvé. On avait déjà beaucoup pillé et massacré à Paris et dans tout le royaume, mais chacun espérait néanmoins conserver ses biens et avoir la vie sauve, surtout en évitant de se compromettre. Très peu de gens, dans ce siècle si lettré et si féru de prétendue philo-

sophie, étaient capables de comprendre pratiquement l'avis du poète :

Nam tua res agitur paries quum proximus ardet !

Et neglecta solent incendia sumere vires !

C'est une chose qui vous regarde, quand la maison du voisin brûle, et les incendies non combattus ont coutume de s'étendre ! (1)

L'abbé Gaisse, arrivé sur le seuil de l'église, s'arrêta et se retourna, cherchant quelqu'un dans la foule. Il ne tarda pas à voir passer tour à tour quatre hommes à qui successivement il fit signe de vouloir bien rester auprès de lui, ayant à leur parler.

Ce fut, d'abord, messire Maïresse de Pronville, ci-devant seigneur d'Iwuy ; puis, Pierre-Philippe Larivière, maire de la commune, Jean-François Panien, tous deux notables cultivateurs, et un modeste ménager, naguère sergent-garde de M. de Pronville, nommé Jean-François Colpart.

Tous entrèrent au presbytère, qui était tout proche, et, quand maître Jean-Baptiste Lefebvre, clerc paroissial, eut fermé les portes de l'église, il vint les y rejoindre.

« Tiens, dit un jeune homme à ses camarades, en voyant ce petit groupe franchir la porte de la maison curiale, notre curé a

(1) Horace, Epit. 1. 18.

sans doute envie de faire une partie de cartes ce soir, puisqu'il invite ses amis.

— Ou bien, dit un autre, on va conspirer là-dedans contre la Révolution !

— Mais ne savez-vous pas, répliqua un troisième, qu'il y a du nouveau à Cambrai ? On dit qu'il y est arrivé un évêque en désaccord avec le Pape, et même qu'il va nous envoyer un curé.... autrement qu'un autre, quoi !

— Ah ! ma foi, reprit celui qui avait parlé le premier, si nous nous mettons à causer de ces choses-là, nous allons oublier le jour où nous sommes, et les filles d'Iwuy se passeront de *mais* cette année ! »

A ces mots, de joyeux éclats de rire mirent fin à la conversation, et les jeunes gens s'éloignèrent par petits groupes, dans la direction des bois, vers l'Escaut.

Une heure après, et sans qu'on eut entendu le moindre bruit dans les rues, une branche d'arbre, fraîchement coupée, attendait le lever de l'aurore, à la cheminée du pignon de toutes les maisons du village où se trouvait quelque jeune fille à marier.

Cependant, le curé d'Iwuy, ayant pénétré avec ses invités dans la maison, battit le briquet et alluma quelques chandelles, puis, il offrit des sièges à tous et s'assit à son tour.

La domestique, personne d'âge et très digne, allait et venait d'un air indifférent ;

mais à la vérité très intriguée et fort curieuse de savoir ce qui allait se passer dans cette petite assemblée. Quel ne fut pas son désappointement, quand M. le Curé lui donna l'ordre de se retirer dans sa chambre, à l'autre extrémité de la maison, et de se coucher en paix. Cependant, habituée à obéir sans réplique, Madeleine salua discrètement la compagnie, dit *bonsoir* et *bénédiction* à son maître et gagna son appartement.

L'abbé Gaisse se leva alors, alla fermer à clef, à l'intérieur, toutes les portes de la maison, et, étant revenu s'asseoir, entama en ces termes la conversation :

« Mes bons amis, dit-il, je vous ai priés de vouloir bien venir vous entretenir avec moi, et d'abord je m'excuse du dérangement que je vous ai occasionné. Mais les circonstances où nous nous trouvons sont si graves, j'ai à prendre des résolutions si importantes, que je n'ai pas cru pouvoir me passer de vos avis.

— Parlez, Monsieur le Curé, interrompit M. de Pronville, vous savez que nous sommes tous et toujours à votre entière disposition.

— Je vous remercie, Monsieur, répondit le curé ; oui, je le sais, vous m'entourez tous d'une filiale affection et vous êtes dévoués au bien. Aussi est-ce pour moi un cruel chagrin que de me voir obligé de vous quitter bientôt.

— De nous quitter ! répondirent à la fois

tous les assistants. Qu'y a-t-il donc encore de nouveau ? Que se passe-t-il ?

— Pouvez-vous l'ignorer, mes amis ? poursuivit le vieux prêtre ; la Révolution continue sa marche rapide, effrayante. L'ère des proscriptions est commencée. Dieu seul sait quand et comment elle finira.

« Certes, il se trouve encore en France des masses profondes de citoyens fidèles au Roi et à la Religion. Mais une poignée d'hommes audacieux, à l'aide de quelques sophismes d'une toute-puissance magique, entretiennent à la surface une agitation qui paralyse et épouvante les autres. Aucune des atteintes portées jusqu'ici, soit à l'autorité royale, soit à la Religion chrétienne, n'a suscité autre chose que des murmures secrets et des plaintes stériles. Les nouveaux décrets de l'Assemblée Nationale, concernant les prêtres réfractaires au serment schismatique, ne rencontreront pas davantage l'opposition populaire. Les curés et les vicaires fidèles aux évêques légitimes et au Saint-Siège devront prendre la route de l'exil.

« Beaucoup sont partis déjà, et mon tour est venu. »

En prononçant ces dernières paroles, le vieux curé fondit en larmes, et son émotion gagna vite ceux qui l'écoutaient.

Il y eut un moment de silence.

Ce fut le digne magister, Jean-Baptiste

Lefebvre, cleric et maitre d'école, qui le rompit.

« Monsieur le Curé, dit-il, nous venons d'achever aujourd'hui même le temps pascal. Or, pas un homme, pas une femme d'Iwuy n'a manqué à son devoir. A peine quelques jeunes gens débauchés, la honte du village, se sont-ils abstenus, encore plus par respect humain que par impiété. Et vous croyez qu'une telle paroisse va supporter sans émoi votre départ? Vous croyez qu'Iwuy va accepter un curé *jureur*, si l'on ose lui en envoyer un? »

— On l'a osé, mon ami, répondit le curé. J'ai reçu ce matin un avis du prétendu évêque, M. Primat, installé à Cambrai il y a aujourd'hui quinze jours, par lequel il m'annonce ma destitution et mon remplacement prochain. Et vous, Monsieur le maire, avez vous été informé? »

Ainsi interpellé, Pierre-Philippe Larivière parut éprouver quelque embarras. Il hésita un instant, puis il répondit :

« Oui, Monsieur le Curé, mais je n'ai pas attaché grande importance à la communication du district. Tant que vous serez là, voyez-vous... »

Le mayeut d'Iwuy n'acheva pas sa phrase. Mais le curé ne le laissa pas se dérober.

« Et quand je n'y serai plus, Pierre-Philippe, insista-t-il, quelle attitude prendrez-vous en présence de l'*intrus*? Lui remet-

trez-vous les clefs de l'église et du presbytère ?
Prendrez-vous part à ses cérémonies ?

— Monsieur le Curé, comme maire... »

Le curé d'Iwuy n'en voulut pas entendre davantage. Il savait trop quel était le caractère du mayer. Honnête homme, bon chrétien même en son particulier, il était de ceux qui se faisaient, en leur qualité de fonctionnaires publics, une conscience spéciale. Se considérant comme nécessaires, souvent sous le fallacieux prétexte d'éviter d'avoir des successeurs pires qu'eux-mêmes, caressant l'espoir, pour étouffer leurs remords, de voir bientôt s'arrêter la série des concessions qu'ils faisaient, ils accomplissaient par ordre les pires besognes, tant était grand leur amour des honneurs et leur désir de rester en place.

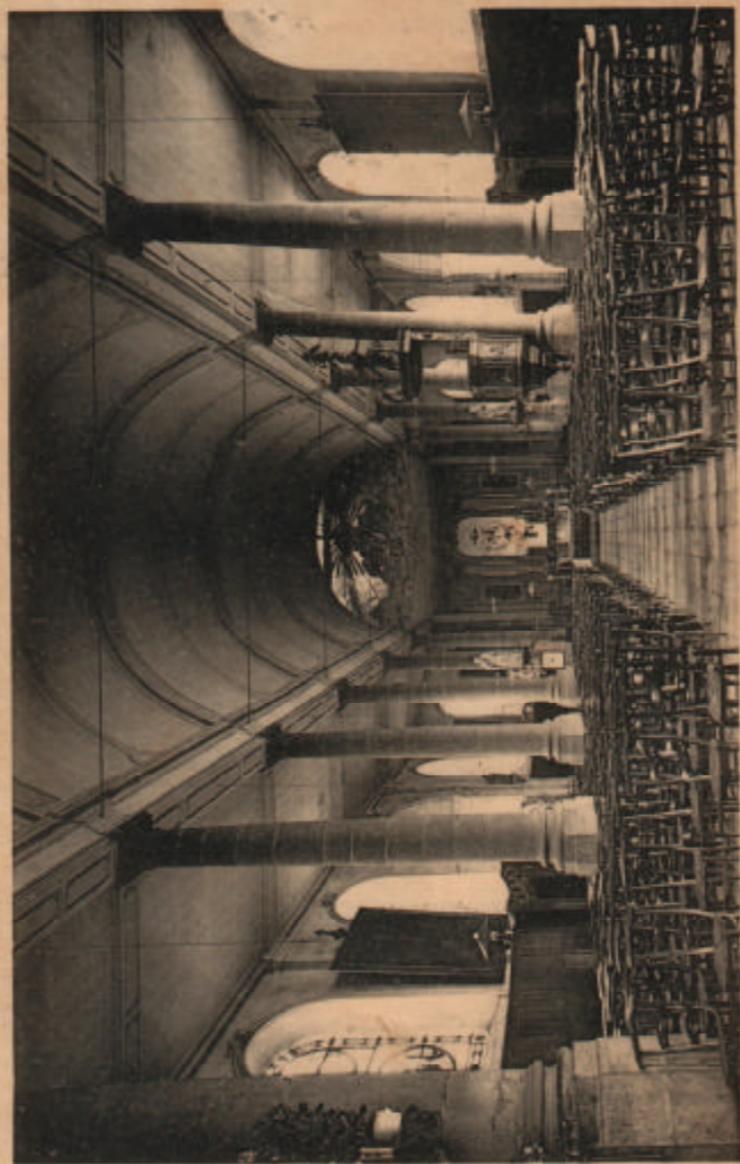
« Et vous, Monsieur de Pronville, dit le curé en tournant le dos au maire et en s'adressant au seigneur d'Iwuy, avez-vous des intentions arrêtées ? Que comptez-vous faire, en présence des événements qui se précipitent ?

— Moi, Monsieur le Curé, répondit le *ci-devant*, je pars demain pour l'Allemagne, et, si vous me le permettez, je vous félicite de songer à faire de même au plus tôt. Assurément, je respecte les sentiments auxquels vient de faire allusion maître Lefebvre. Je suis assuré que la paroisse d'Iwuy traversera

les épreuves présentes, en conservant, au fond, ses vieilles et saines traditions chrétiennes, et que le soleil reparaitra, bon et radieux, après la tourmente. Mais auparavant j'entrevois beaucoup de ruines et beaucoup de sang et je ne me soucie pas de servir de pâture, moi et les miens, les miens surtout, à l'hydre révolutionnaire.

» C'est se faire une bien grande illusion, continua M. de Pronville, de penser que le monstre s'apaisera avant d'être assouvi. Les concessions qu'on lui fera, augmenteront son audace. A mes yeux, il n'y a plus rien qui puisse empêcher le torrent de tout emporter. C'est une fatalité. Il faut la subir, en être victime, ou fuir au plus tôt.

» Est-ce que la grande réforme nécessaire n'était pas faite ? ajouta en s'animant M. de Pronville ; n'avions-nous pas consenti généreusement à tous les sacrifices ? Les plus privilégiés n'avaient-ils pas été les plus ardents à se dépouiller de tous leurs avantages, en faveur du bien public ? Une force mystérieuse, aveugle et brutale, s'est emparée de la Révolution, et il n'y a plus en France aucun pouvoir qui puisse l'empêcher d'arriver aux plus extrêmes fureurs. C'est pourquoi il est permis, il est indiqué, il est nécessaire à ceux qui sont menacés, de fuir momentanément devant le danger. En outre, ceux qui ont étudié l'histoire des grandes convulsions



IWUY. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

civiles et religieuses dans tous les temps et chez tous les peuples, ont fait cette remarque, qui est à présent et pour nous de la plus douloureuse actualité, c'est que la période des violences les plus cruelles et les plus sanglantes coïncide avec l'entrée en scène des apostats, des mauvais prêtres.

« Monsieur le Curé, quelque dure que soit pour le bon pasteur cette suprême résolution, c'est le moment, comme dit l'Évangile, puisqu'on vous persécute dans ce pays, de fuir dans un autre, et, si vous voulez me faire l'honneur de votre compagnie, tant dans le voyage que durant le séjour à l'étranger, je m'offre à subvenir à tous vos besoins. »

Le discours du seigneur d'Iwuy avait encore ajouté à l'émotion de toutes les personnes présentes, et ce fut seulement après quelques minutes de silence que le curé put reprendre la parole :

« Je vous remercie vivement, dit-il, monsieur, de votre délicate et généreuse pensée, et je garderai le meilleur souvenir de vos bontés. Peut-être nous retrouverons-nous sur la terre d'exil. Mais je n'ai pas l'intention de partir aussi tôt que vous. Prêtre, ayant charge d'âmes, je veux tenir mon poste jusqu'à ce qu'il ne me soit plus matériellement possible d'y rester. Je ne m'éloignerai donc d'Iwuy que quand l'arrivée de l'intrus me sera signalée. »

Et se tournant vers Jean-François Colpart :

« J'espère, ajouta-t-il, pouvoir compter sur vous, sergent, pour m'avertir, quand le moment sera venu. Il ne saurait beaucoup tarder.

— Monsieur le curé, répondit le sergent-garde, je serai dès après-demain à votre disposition. Demain, j'accompagnerai Monsieur d'Iwuy jusqu'à la frontière, mais je rentrerai mardi matin.

— Quant à moi, Monsieur le Curé, dit Jean-François Panien, qui jusque-là n'avait pas eu encore l'occasion de parler, je ne me considère pas non plus comme étant en sécurité à Iwuy, et j'ai l'intention de m'éloigner avec ma famille, dans quelques jours. Si vous le voulez bien, Monsieur le Curé, nous attendrons que vous soyez prêt à partir vous-même, et vous viendrez avec nous. »

Le bon curé s'empressa d'accepter cette proposition, et le sujet de la conversation se trouvant épuisé, il congédia ses auditeurs.

La nuit était devenue très obscure, et tous purent regagner leur logis sans être vus.

Le sergent-garde accompagna jusqu'au château M. de Pronville. Bien que, depuis quelque temps, il ne fût plus à son service, il donnait toujours à son ancien maître les marques de la plus respectueuse affection et de la plus grande fidélité.

Resté seul, le curé d'Iwuy prit les clefs de

l'église, souffla les chandelles et sortit sans bruit.

Après l'émouvant entretien qu'il venait d'avoir avec ses plus notables paroissiens, il éprouvait plutôt le besoin de prier que de dormir, et il se dirigea vers l'église, avec l'intention d'y passer une partie de la nuit en oraison.

Quand la clef eut grincé dans la serrure et que la porte eut tourné lourdement sur ses gonds, le curé, en entrant, crut entendre quelque bruit dans l'église, et, à la lueur faible et indécise de la lampe du Saint Sacrement, il lui sembla voir des formes humaines dans l'ombre de la chapelle de la Sainte Vierge. Naturellement timide et craintif, il n'hésita pas cependant à s'avancer à la découverte. Vaguement une pensée traversa son esprit : si le terme de sa vie était marqué, il eût été heureux de mourir sur son terrain, au pied des autels, avant les profanations redoutées, avant les angoisses du départ et les tourments de l'exil !

Effectivement, il y avait cette nuit-là, dans l'église d'Iwuy, trois personnes, trois jeunes filles, qui s'y étaient laissé enfermer, nous verrons bientôt dans quel dessein.

CHAPITRE II

Le Seigneur d'Iwuy

Dès que M. de Pronville fut rentré au château, il monta dans sa chambre pour se coucher.

Sa femme, dont la santé laissait à désirer, n'avait pas attendu son retour pour se retirer dans ses appartements, et elle s'était mise au lit. Mais quelque peu inquiète du retard inusité de M. de Pronville, elle ne s'était pas endormie. Ce fut avec un véritable soulagement de l'esprit et du cœur qu'elle entendit les pas de son mari dans l'escalier. Pour ces braves gens, suspects d'aujourd'hui, proscrits de demain, la vie était devenue une série d'alarmes continuelles.

M. de Pronville, avant de se rendre à l'église pour le salut, auquel il tenait particulièrement à assister ce soir-là, avait donné ses ordres pour le lendemain, et même pour la nuit. A part quelques serviteurs sur lesquels on pouvait absolument compter, le personnel du château n'avait pas été averti du départ imminent des maîtres. Une indis-

création pouvait amener les complications les plus imprévues. On n'entendait parler que de trahisons, d'émeutes, de pillages, d'arrestations, et, bien que le seigneur d'Iwuy fût fort aimé de tout son entourage, il y avait, dans le village et dans les environs, assez de yauriens pour lui faire redouter, pour lui-même et pour sa famille, les plus audacieux coups de main.

Il avait donc été convenu que Madame de Pronville se coucherait de bonne heure, afin de prendre des forces pour le voyage; que M. de Pronville ferait de même, aussitôt rentré; que les femmes de chambre, le valet de pied et le cocher ne seraient prévenus qu'au réveil, de grand matin. Seul, le garçon d'écurie dut apprendre que l'on se préparait à un long voyage, car il fallait bien que les chevaux fussent traités en conséquence et les voitures préparées en temps utile.

Dès que le jour commença à poindre, c'est-à-dire vers trois heures du matin, le palefrenier, qui avait besoin toute la nuit, vint donner sous les fenêtres du château un signal convenu, puis il alla ouvrir la grille où déjà attendait l'ancien garde, Jean-François Colpart.

« Vous êtes donc du voyage, sergent ? » demanda le garçon d'écurie en revenant vers le château avec Colpart.

« Le garde ne répondit pas.

Outre qu'il avait l'habitude d'être discret, il ne tenait pas en grande estime celui qui l'interrogeait. Ce grand garçon, venu on ne savait d'où, avec ses allures étranges, son air dissimulé, son caractère taciturne, lui inspirait de l'antipathie. On le surnommait le Roux ; son nom de baptême était Joseph ; personne ne s'inquiétait d'en savoir davantage. On ne connaissait ni son pays, ni sa famille, ni son âge au juste. Robuste d'ailleurs et courageux au travail, il n'encourait jamais aucun reproche de la part de ses maîtres, et il soignait les bêtes dont il avait la garde, avec une sorte d'affection, leur adressant la parole, les caressant, leur procurant quelques douceurs quand il le pouvait, ne les frappant jamais, comme s'il eût éprouvé le besoin d'épancher sur ces animaux la tendresse d'un cœur trop souvent rebuté par ses semblables.

Son visage d'ailleurs n'avait rien de difforme, bien qu'il ne fût pas ce qu'on appelle un joli garçon ; l'expression de son regard était un peu dure et sa bouche n'esquissait que très rarement un sourire, ce qui était peut-être la cause de la défiance dont il était l'objet de la part de ses compagnons de travail. Il devait son sobriquet à la couleur de ses cheveux qui étaient d'un blond très prononcé.

Quand les deux hommes furent arrivés au

perron du château, une fenêtre s'ouvrit à l'étage, M. de Pronville y parut, se pencha et dit à mi-voix :

« Les portes sont ouvertes; montez, Colpart. Vous, Joseph, reposez-vous deux heures. A cinq heures, vous attellerez les trois voitures.

— Bien, monsieur, répondirent en même temps le garde et Joseph.

Et ils se quittèrent, ce dernier mécontent du silence dédaigneux que l'autre avait gardé envers lui.

Déjà, tout le monde était debout dans l'intérieur du château.

M^{me} de Pronville, très fatiguée, tantôt se traînant péniblement de chambre en chambre, tantôt assise dans un fauteuil, au milieu du vestibule, donnait ses ordres et présidait à l'agencement des malles destinées au voyage. Ses deux chambrières s'agitaient autour d'elle, toutes bouleversées encore de la nouvelle du départ qu'elles venaient d'apprendre.

Le valet de chambre, non moins surpris de cette brusque décision, Colpart et M. de Pronville s'occupaient à serrer dans des valises ce qu'il y avait dans la maison de plus précieux et de plus facile à emporter : de l'argenterie, des bibelots, des volumes rares, des parchemins, des papiers, des souvenirs de famille.

Le seigneur d'Iwuy avait pris soin, les jours précédents, d'emballer lui-même quelques petits tableaux qu'il désirait ne pas laisser exposés à des aventures trop faciles à prévoir.

Tous ces préparatifs se faisaient en grande hâte, comme si l'on eût redouté quelque obstacle soudain à ce voyage, à cette fuite nécessaire. Chacun, d'ailleurs, travaillait en silence, le cœur serré par les angoisses présentes et par la perspective d'un avenir sombre et inconnu.

Cependant le jour se levait, et bientôt un soleil radieux vint éclairer l'intérieur dévasté du château et les visages défaits de ses habitants.

Au dehors, cruelle ironie des choses ! jamais les pelouses, les corbeilles de fleurs, les bouquets d'arbres du parc n'avaient rayonné d'une plus éclatante beauté. Jamais la façade, encore presque neuve, du château, n'avait paru plus harmonieuse, dans sa classique et élégante simplicité.

Ce fut pour tout le monde, maîtres et serviteurs, un instant d'indicible douleur, quand, six heures ayant sonné simultanément à l'horloge du château et à l'église du village, l'Angelus tinta lentement sur la grosse cloche de l'église. C'était l'heure indiquée pour le départ. En ce moment, le garçon d'écurie amena l'une après l'autre,

devant la porte principale, les trois voitures attelées, la carrosse et le char à bancs de deux chevaux, et la carriole d'un seul.

Le valet de chambre, aidé de Colpart et de Joseph, eut bientôt fait de charger sur ces équipages les caisses et les paquets.

Puis, tandis que les trois hommes se retiraient un instant, pour prendre leurs dernières dispositions, M. et M^{me} de Pronville descendirent l'escalier d'honneur. Madame de Pronville sanglotait, prête à défaillir, entre les bras de ses femmes de chambre.

Le seigneur d'Iwuy s'efforçait de faire bonne contenance.

Bien qu'il fût âgé alors de cinquante-neuf ans, Arnould-Joseph Mairesse de Pronville paraissait encore jeune et vigoureux. Il avait été jadis capitaine de cavalerie, et il avait conservé du métier des armes un caractère résolu et une allure spéciale.

Il avait revêtu, pour la circonstance, un costume de campagnard aisé, de façon à ne pas attirer en route l'attention des curieux. Mais sa haute taille, son visage noble et grave, ses manières distinguées trahissaient le gentilhomme.

Ce n'étaient pourtant pas des nobles de vieille souche que les Mairesse d'Iwuy ou de Pronville. Mais, en dépit de ce que pensent et de ce que disent les ignorants de nos jours, sur cette époque si peu éloignée de nous et

pourtant déjà si méconnue, l'ancienne organisation sociale du pays comportait et favorisait une loi de sélection et d'ascension, en vertu de laquelle les meilleurs éléments pouvaient se développer, et, peu à peu, des couches les plus humbles de la race française, monter par degrés, grâce au travail, à la vertu, au mérite, jusqu'aux rangs les plus élevés de la bourgeoisie et de la noblesse.

Par contre, il y avait des familles appartenant à la plus ancienne aristocratie, qui, pour des raisons contraires, se dégradaient, se ruinaient et retombaient dans la roture, malgré les efforts que faisaient les rois et les parlements, pour maintenir intacts les domaines seigneuriaux, et conserver à la nation une élite sociale qui était l'une de ses bases les plus solides et l'une de ses réserves les plus fécondes.

Une expérience de plus d'un siècle nous a depuis démontré que l'ancien état de choses présentait des avantages que le nouveau n'a pas retrouvés. Nos sociétés modernes, entichées d'égalitarisme et de suffrage universel, voient aussi les hommes s'élever, tour à tour, les uns au-dessus des autres. Seulement, les plus éclatantes fortunes durent peu, et le progrès, au lieu d'amener aux sommets toujours les meilleurs et toujours les plus utiles, y fait monter de plus en plus les médiocres, les nuls, les indignes même. Il

ne s'agit plus d'avoir du talent et de la vertu, mais de l'audace, de l'ambition et pas de scrupules. C'est la sélection vers le pire.

Les Mairesse paraissent avoir été originaires, soit d'Iwuy même, soit des environs. C'était sans nul doute, une de ces familles de laboureurs qui, par le travail, l'économie, l'esprit d'ordre, la dignité de la vie, commençaient par élever leurs chefs à la condition d'hommes de fief, aux fonctions de mayeurs et d'échevins dans leurs villages respectifs. Bientôt, les enfants les plus intelligents étaient appliqués aux études, soit dans les écoles du bourg, soit dans celles de la ville voisine. Ils devenaient prêtres ou hommes de loi, baillis des seigneurs ou des abbayes, notables commerçants.

Une branche de la famille Mairesse était établie à Cambrai dès le XVII^e siècle, s'y livrant au commerce des lins et des toiles fines. A mesure que la fortune leur souriait, toujours les yeux fixés sur leur lieu d'origine, où d'ailleurs ils conservaient des relations de parenté et des biens patrimoniaux, les Mairesse achetaient à Iwuy les propriétés qui se trouvaient à vendre. Et quand le comte d'Harville, Louis-Auguste Jouvenel de Harville des Ursins, fils du marquis de Traisnel, dernier seigneur d'Iwuy, se trouva réduit à aliéner ce domaine (1775-1778), ce

fut l'héritier de cette famille de cultivateurs et de marchands qui en fit l'acquisition.

Arnould-Joseph Mairesse de Pronville, veuf en premières nocés, avait épousé, en 1767, à Lille, Marie-Valentine du Chambge de Liessart. Il avait alors trente-cinq ans, et sa jeune femme, dix-huit.

L'année suivante, le chevalier de Pronville acquérait le droit de bourgeoisie à Lille, où désormais il faisait sa résidence d'hiver. Plus tard, en 1775, sa situation personnelle devenant de plus en plus considérable, il alla habiter Paris. Mais, à la belle saison, la famille seigneuriale se hâtait de se rendre à Iwuy dont le séjour lui plaisait beaucoup. Elle y possédait, comme nous l'avons dit, des biens importants et une maison de campagne.

M. de Pronville venait de rebâtir le château, lorsqu'éclata la Révolution. Abandonnant à la fois l'antique manoir humide et délabré et son emplacement, il avait rapproché l'habitation de la grande route de Paris à la frontière du Nord, qui traverse Iwuy. C'est la construction qui existe encore et que l'on continue d'appeler le château d'Iwuy.

Au moment où M. de Pronville et sa femme parurent sur le seuil de leur demeure, qu'ils quittaient pour n'y plus jamais rentrer, il sembla que le soleil de mai voulût les envelopper d'une dernière auréole et d'une suprême caresse. Un instant arrêtés dans la baie des

portes toutes grandes ouvertes, appuyés au bras l'un de l'autre, les assises alternées de briques rouges et de pierres blanches formaient à ce groupe touchant un cadre éclatant au-dessus duquel deux écussons, finement sculptés dans le marbre, accouplaient leurs armoiries : *de gueules à la nef d'or sur une mer de sinople, une étoile d'or au premier canton*, pour les Mairesse ; *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople, avec la devise : « Pour un mieux du Chambe »*, pour les du Chambe.

Sentant les larmes lui monter aux yeux, en cette minute poignante, le seigneur d'Iwuy entraîna brusquement sa femme jusqu'au carrosse, et l'y fit prendre place avec les deux femmes de chambre. Déjà Jean-François Colpart était monté sur le siège et avait pris les rênes.

M. de Pronville s'était réservé de conduire lui-même la charrette légère attelée d'un cheval.

Le valet de chambre, en habits de paysan, sans livrée, s'y plaça auprès de son maître.

Quant au char à bancs sur lequel on avait mis la plus grande partie des bagages, ce fut le garçon d'écurie, Joseph, qui en fut chargé.

Au moment où les trois voitures allaient s'ébranler, la vieille cuisinière et le jardinier accoururent.

C'était à ces anciens et bons serviteurs que le maître fugitif avait remis la veille, secrètement, le soin de garder, autant que possible, durant son absence, le château et la propriété. Tous deux fondant en larmes, ayant dit adieu à leurs maîtres, M. de Pronville donna le signal, et les attelages s'ébranlèrent successivement.

Le secret de ce départ avait été si bien gardé que personne n'était venu du village pour y assister.

Trois personnes seulement, au bout de l'avenue, à l'intersection de la route royale, se tenaient debout, groupées, silencieuses et tristes.

C'étaient trois jeunes filles encore vêtues de leurs habits de la veille. L'une d'elles, d'une taille élevée, d'une beauté remarquable, était la fille du sergent-garde, Jean-François Colpart. Elle avait alors dix-huit ans. Les deux autres étaient ses compagnes, et toutes trois étaient au nombre des plus pieuses jeunes filles de la paroisse.

Sûr de la discrétion de son enfant et de ses deux amies, Colpart n'avait pas hésité à leur confier ce qui se passait, afin de pouvoir placer, sur le chemin des châtelains partant pour l'exil, quelques visages gracieux et baignés de pleurs, symboles vivants de la reconnaissance et des regrets de la population du village. Angélique Colpart, ses beaux

yeux rougis par les larmes, la poitrine hale-tante, les bras tendus en avant, guettait le moment où le carrosse de M^{me} de Pronville arriverait devant elle, pour lui adresser le salut de l'adieu. A l'instant où le regard de la dame d'Iwuy rencontra le sien, la voiture allant au pas pour tourner à gauche, elle joignit les mains, les porta à ses lèvres et envoya un baiser d'un air si touchant et si affectueux que M^{me} de Pronville en fut remuée jusqu'au fond de l'âme.

Mais la consigne était formelle, le carrosse ne s'arrêta pas.

Le seigneur d'Iwuy, en passant, leva son chapeau et salua gravement, longuement, les trois jeunes filles. Quant à Joseph, rien de cette scène rapide ne lui avait échappé. L'apparition d'Angélique Colpart, grandie encore par le tertre de gazon sur lequel elle se tenait debout, baignée dans la lumière du matin, qui faisait resplendir la fraîcheur et l'éclat de son teint, le mouvement harmonieux de ses bras et de ses mains dans le geste du baiser d'adieu, l'expression enfin de ses traits, bouleversés par la douleur, mais si réguliers et si purs, tout cela, bien qu'à peine entrevu, lui fit affluer le sang au cœur. Ses mains faillirent laisser échapper les rênes; un cri involontaire s'arrêta dans sa gorge; ses yeux se remplirent de larmes. Mais personne n'était là pour y prendre garde, et, le

char à bancs ayant tourné à son tour, le pauvre garçon n'aperçut plus rien devant lui que la double rangée des grands arbres qui bordaient la route, à perte de vue.

CHAPITRE III

Le Pillage

Le lecteur a deviné que les trois jeunes filles qui s'étaient fait enfermer dans l'église d'Iwuy, le dimanche soir, n'étaient autres qu'Angélique Colpart et ses deux compagnes.

Secrètement convoquées pour aller, le lundi, à six heures du matin, remplir la touchante mission dont nous venons de les voir s'acquitter, elles s'étaient réciproquement exhortées à faire quelque acte de piété, quelque sacrifice méritoire, à l'intention de la famille seigneuriale, obligée de prendre la fuite; et elles n'avaient rien trouvé de mieux qu'une nuit de veille et d'oraison, passée dans l'église, avec le consentement de leurs parents et la connivence du digne magister, homme capable de comprendre le sentiment qui les inspirait.

On juge de leur saisissement lorsqu'elles entendirent tout à coup, vers dix heures du soir, la porte s'ouvrir et quelqu'un entrer dans l'église!

Mais elles se rassurèrent bientôt, quand

leurs yeux, habitués à l'obscurité, eurent distingué la haute silhouette du curé.

« Mon Dieu, avait dit l'une d'elles, à voix basse, pourvu qu'il n'ait pas trop peur de nous! »

Angélique, qui était très intelligente et très avisée, toussa légèrement, afin que, dès l'abord, le vieux prêtre se rendit compte, par le son de sa voix, qu'il n'avait affaire qu'à des femmes ou à des enfants. Puis elle s'avança à sa rencontre et se nomma à haute voix.

Le bon curé n'entendit pas sans un profond sentiment de joie chrétienne et de consolation pastorale, l'explication que les jeunes filles lui donnèrent de leur présence en ce lieu, à cette heure. Il se contenta de les gronder paternellement de ne l'avoir pas prévenu de leur dessein. Puis, en homme habitué à organiser toutes choses d'une manière pratique, il leur traça aussitôt un horaire pour la nuit, destiné à ménager leurs forces et à prévenir l'ennui d'une si longue veille. Il ordonna que l'une d'elles, à tour de rôle, et d'heure en heure, dormit, appuyée au dossier d'un prie-Dieu. Ainsi, le lendemain, elles pourraient toutes trois, vaquer à leurs occupations, sans que le secret de leur pieuse escapade risquât d'être trahi par une extrême lassitude. Puis, allant chercher à la sacristie une lanterne sourde, il leur donna de la



Lucien Breunont, éditeur.

WUY. — LE CHATEAU. — Etat actuel.

lumière, de façon à pouvoir alterner les prières vocales avec des lectures édifiantes. Enfin, pour le cas où l'une d'elles se trouverait indisposée, il ne voulut pas les laisser enfermées, sans clef, dans l'église. Il leur remit la sienne. Après quoi, ayant prié longuement, il sortit sans bruit et rentra au presbytère.

Quand, le matin, on vit passer dans la grande rue et sur la route de Bouchain, les trois jeunes filles, se rendant à l'avenue du château, il y eut quelque émotion dans cette partie du village.

« Où peuvent-elles bien aller, ainsi habillées, si matin ? » demanda une femme à sa voisine.

« Je ne sais pas. »

Une bonne vieille, une de ces personnes qui semblent créées et mises au monde pour avoir réponse à tout, passait justement.

Et se mêlant aussitôt à la conversation.

« Vous ne savez pas ? dit-elle. Le vieux garde de M. d'Iwuy, à Lieu-Saint-Amand, est mort. Elles vont à l'enterrement sans doute. »

Cette explication parut suffisante aux deux autres commères qui rentrèrent chez elles satisfaites, sinon convaincues.

Dès que les jeunes filles eurent perdu de vue les voitures s'éloignant au grand trot, elles tinrent conseil.

« Nous ne pouvons pas rentrer dans Iwuy,

opina l'une d'elles, habillées comme nous sommes. Notre passage tout à l'heure a déjà trop attiré l'attention. »

« C'est vrai, répondirent les deux autres, mais que faire ? »

« Si nous allions au château, dit Angélique. Mélanie nous permettrait bien de nous y arranger, et nous rentrerions chez nous, en faisant le tour des Grands Bois. »

Ainsi fut fait. La vieille cuisinière n'hésita pas à recevoir ces *jeunesses*, comme elle disait.

Elle les aida à changer de toilette, en leur prêtant des sabots et des vêtements de rechange ; elle les régala ensuite chacune d'une grande tasse de lait et de tartines beurrées. Puis on fit trois petits paquets des hardes et des souliers du dimanche, et le jardinier ayant ouvert la porte du potager, donnant sur le sentier du Corbineau, les trois jeunes filles sortirent l'une après l'autre et regagnèrent isolément, en faisant un long détour, leurs logis respectifs.

Mais déjà, le bruit de la fuite des châtelains s'était répandu dans tout le village. Il y avait des allées et venues, des colloques dans les maisons, au seuil des portes, dans les rues.

On commentait la nouvelle, mais dans des sens fort différents. Les uns, rappelant les bienfaits de M. de Pronville, sa simplicité, son absence complète de morgue et de hau-

teur, s'apitoyaient sur ce bon citoyen, forcé de s'exiler par le malheur des temps. D'autres, en plus grand nombre, affectaient d'oublier tous les avantages que le village avait retirés de la présence d'une famille si généreuse et si riche et déclamaient contre les détenteurs des grandes fortunes et les corps privilégiés. Les privilèges étaient cependant dès lors tous abolis, et les grandes fortunes ne servaient guère à leurs propriétaires, obligés qu'ils étaient de tout abandonner pour tâcher de sauver leur vie, en quittant la France. Mais le vulgaire ne se pique pas de logique; encore moins d'équité.

Bientôt, les paroles d'envie et de haine, les calomnies, les cris de vengeance firent taire toutes les autres voix. Les honnêtes gens rentrèrent chez eux et fermèrent leurs portes. L'effervescence, non du peuple, du vrai peuple, mais de la populace, arriva à l'exaspération.

Soudain un mot sinistre, prononcé on ne sait par qui, circula comme une trainée de poudre.

— On pille le château!

Et ce fut, par les rues, par les sentiers, par les jardins, à travers champs, une course affolée vers la demeure seigneuriale.

La veille, le matin même encore, personne n'eût pu croire que dans cette paroisse paisible, et qui paraissait unanime à respecter les

traditions d'honnêteté et de religion en honneur dans toutes les familles, une horde de plusieurs centaines de bandits, de tout âge et de tout sexe, pût se recruter en un instant et voler aux plus viles besognes du brigandage.

D'où sortaient ces vieillards ignobles, ces mégères sordides, ces gamins cyniques, ces hommes à l'œil mauvais, ces femmes en furie, qui se ruaient à l'assaut du château abandonné ?

Ainsi en est-il dans tous les désordres populaires, dans tous les mouvements révolutionnaires. Il semble que le Génie du Mal ait des réserves pour l'armée du désordre, dans des bas-fonds inconnus, dans des bouges inexplorés.

Et certes, ce dut être pour le curé d'Iwuy un sujet de réflexions bien amères, quand, averti par les bruits du dehors et étant monté au clocher, pour voir ce qui se passait, il aperçut cette foule hideuse et hurlante arrivant à la grille du château. Lui qui croyait connaître toutes ses ouailles et qui s'estimait heureux de les avoir vues presque toutes, cette année encore, fidèles au devoir pascal !

Il descendit précipitamment et se rendit chez le maire.

Pendant la grille de l'avenue était fermée, preuve évidente qu'il n'y avait pas de

pillards à l'intérieur. Mais cette réflexion ne vint à personne. Une grappe humaine s'y trouvait suspendue, personne ne voulant céder à d'autres le droit d'entrer et de se nantir le premier, quand elle s'ouvrirait. Il y avait dans le tas des femmes chétives, de tout jeunes garçons, que les nouveaux arrivants écrasaient littéralement contre les barreaux de fer.

Tout à coup, sous une poussée plus violente, les deux battants cédèrent. Plusieurs malheureux tombèrent à terre et la trombe humaine leur passa sur le corps, sans même les voir, sans entendre leurs cris déchirants.

Les portes de la maison, les fenêtres du rez-de-chaussée et des étages étaient ouvertes. Tranquillement, sans défiance, la vieille Mélanie rangeait, l'un après l'autre, les appartements bouleversés par le départ du matin. On venait l'aider, et ferme, dans cette occupation !

Le jardinier, sa journée de travail achevée, était descendu à la cuisine basse et il y fumait tranquillement sa pipe, en attendant que le souper fût prêt.

En un clin d'œil, la vaste maison se trouva remplie par une foule hurlante. Nous renonçons à décrire les scènes de vandalisme et d'orgie dont le château fut le théâtre.

En moins d'une heure, tout fut saccagé, brisé, enlevé.

Les salons dont l'ornementation élégante était à peine achevée, le cabinet de travail, la bibliothèque, les salles à manger, les chambres des maîtres, même celles des domestiques, le grenier, la cave, les dépendances, tout regorgeait de gens qui volaient ce qui pouvait être emporté et démolissaient le reste. Les glaces, les tableaux, les boiseries, les tentures fixées aux murs subirent des dégradations aussi stupides qu'irréremédiables.

Beaucoup de ces misérables reçurent de graves blessures en se battant entre eux pour se disputer les objets de leur convoitise.

Quelques-uns, et même quelques-unes, guidées par un instinct spécial, s'étaient dès l'abord, dirigés vers l'office ou vers le cellier, et il s'y vida tant de bouteilles que certains individus tombèrent ivres-morts et demeurèrent sur place.

La pauvre Mélanie et le jardinier, muets d'effroi, blottis dans un coin, assistaient impuissants à cette bacchanale.

Cependant, le soir était venu et peu à peu la bande infernale se retira, chacun emportant son butin.

A grand'peine, le jardinier et Mélanie retrouvèrent deux matelas pour se reposer, en attendant le jour.

Vers le milieu de la nuit, ils furent réveillés par le bruit d'une voiture qui vint s'arrêter devant les écuries.

C'était Jean-François Colpart qui, après avoir conduit ses maîtres jusqu'au premier relai, au-delà de la frontière, rentrait avec la petite charrette et un cheval que M. de Pronville avait acheté en passant à Valenciennes et dont il avait voulu lui faire présent, ainsi que de la carriole, pour le remercier de ses bons offices.

Le but de l'ancien garde en s'arrêtant au château, au lieu de rentrer directement à sa demeure, dans la rue de Cambrai, était de donner aux braves gens qui en avaient la garde des nouvelles du voyage. Cela avait été d'ailleurs convenu, aussi ne fut-il pas étonné de trouver la grille ouverte.

Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction quand le jardinier vint vers lui, à tâtons, dans les ténèbres, faute de pouvoir trouver de quoi s'éclairer, et qu'il lui raconta les scènes affreuses qui venaient de se passer!

Colpart bondit d'indignation à ce récit et grommelant de colère, il se dirigea vers l'endroit où il savait que Joseph rangeait les menus objets à son usage. Sur une planchette, au-dessus du lit de camp du garçon d'écurie, il trouva ce qu'il cherchait : une matraque et une lanterne, avec un bout de chandelle.

Il battit le briquet et, à la lueur du falot, il commença à apercevoir les ravages commis.

En ce moment, Mélanie rejoignit les deux hommes.

— Je crois bien, dit-elle, qu'il doit encore y avoir de ces brigands-là dans les caves !

— Serait-ce vrai, s'écria Colpart, eh bien ! nous allons voir !

En vain le jardinier et la cuisinière essayèrent de le retenir. L'ancien garde n'avait jamais reculé devant le devoir, ni devant le danger. Il s'avança tenant la lanterne d'une main, sa bonne trique de l'autre.

En effet, cinq ou six individus, dont une femme, victimes de l'orgie, étaient étendus, çà et là, parmi les débris de bouteilles brisées et des flots de bière et de vin répandus. Tous dormaient dans des attitudes bestiales.

Le garde eut bientôt fait de les réveiller. Il s'abstint de fouetter l'ivrognesse, mais les hommes reçurent de formidables volées. Aucun ne songeait à se défendre. Poussant des cris de douleur et d'effroi, ils erraient dans le sous-sol ténébreux, cherchant des issues pour se sauver. L'un après l'autre, ils disparurent entièrement dégrisés. Colpart n'avait pas même songé à en retenir un ou deux pour la répression, car, hélas ! il les connaissait tous !

Naguère, dans ses fonctions professionnelles, il les avait rencontrés : gamins maraudeurs, dénicheurs d'oiseaux, glaneurs sans scrupule, poseurs de lacs dans les taillis, tous honnêtes gens, à la condition d'être constamment surveillés, prêts à tout faire et

à tout oser à la faveur des troubles publics, pourvu d'être à peu près certains de l'impunité, lâches d'ailleurs devant la résistance et prenant la fuite au moindre danger.

Ces êtres-là sont légion dans tous les pays et dans tous les temps. Ils se cachent et ils s'ignorent eux-mêmes quand les sociétés suivent le cours normal de leurs destinées. Ils apparaissent et ils pullulent aux jours où se révèle cette espèce *d'anarchie spontanée* qui est le caractère propre et le fond même des révolutions.

CHAPITRE IV

L'émigration

Nous avons vu que le vénérable curé d'Iwuy, après s'être rendu compte de ce qui se passait, s'était empressé de se rendre chez le maire, afin de l'en aviser, au cas peu probable où il n'aurait pas déjà été prévenu.

D'autre part, connaissant l'esprit de crainte et d'hésitation qui d'ordinaire était le sien, il se proposait de le stimuler, autant qu'il le pourrait, à faire son devoir, en présence de ce soudain et pénible événement.

L'abbé Gaisse ne rencontra pas chez lui le premier magistrat municipal. Pierre-Philippe Larivière s'était, ce jour-là comme tous les jours, rendu à ses occupations dans les champs. Vit-il de loin ou ne vit-il pas le mouvement qui se produisait ? Entendit-il la rumeur qui s'élevait du village et des abords du château ? On ne le sut jamais au juste. Mais la tradition s'établit aussitôt et accusa le *mayer* de s'être tenu volontairement à l'écart, afin de n'avoir à compromettre ni sa popularité, en contribuant à faire châtier les auteurs de ces excès, ni son prestige, en

cherchant, peut-être inutilement, à arrêter le désordre.

Cette complicité de l'abstention ne s'est rencontrée que trop souvent, aux époques révolutionnaires, chez les représentants de l'autorité, et ce n'est pas une des moindres causes de l'extension et de la gravité des attaques criminelles qui se commettent de toutes parts, en de telles circonstances, contre les propriétés et contre les personnes.

Le lendemain, le maire fit commencer une sorte d'enquête sur les faits de la veille; mais les recherches parurent dès l'abord se faire *à côté*, avec une telle prudence et un si évident parti-pris de ne rien découvrir, que les coupables se trouvèrent aussitôt rassurés, et même enhardis.

Cependant quelques-uns sans doute éprouvèrent des inquiétudes, car une nuit, des meubles, en assez grand nombre, furent rapportés dans une des dépendances du château. Quelques pièces de la maison purent ainsi être regarnies de sièges, de tableaux. Presque tous les livres de la bibliothèque furent retrouvés. Et c'est ce qui explique que, plus tard, quand l'administration ordonna de faire l'inventaire des biens des émigrés, le château de M. de Pronville ne se trouva pas tout à fait vide, et ce qui y restait suffit à attester, d'une certaine façon, la richesse et le goût du maître qui avait présidé à l'ameublement.

Le voyage de M. et M^{me} de Pronville avait présenté quelques péripéties qui méritent d'être rapportées.

Dans la traversée de Bouchain, les voyageurs furent plusieurs fois arrêtés par des patrouilles de soi-disant *patriotes*. C'étaient, le plus souvent, des fainéants, des malandrins ou des exaltés, qui trouvaient avantageux de se faire passer pour les auxiliaires de l'autorité, afin de vivre aux dépens du public et de se trouver à portée de profiter de toutes les bonnes occasions.

« Halte-là, citoyen. Ton passe-port. Tel était d'ordinaire le début de l'entretien. »

M. de Pronville avait prévu la chose. Et docilement, sans s'irriter, sans s'impatiser, sans contester le droit d'inquisition de ses interlocuteurs, il exhiba cinq ou six fois, durant la route, une pièce qu'il s'était fait délivrer à Cambrai, avant de partir.

Cette pièce était ainsi libellée :

« *Laissez passer le citoyen Pronville, conduisant sa femme aux eaux de Spa. Cinq domestiques.* »

C'était, de toutes parts, sur toutes les routes conduisant aux frontières, un spectacle affligeant, sans cesse renouvelé, que cet exode de prêtres, de nobles, de bourgeois notables, de riches paysans, obligés de quitter le sol français.

Les demi-déguisements, sous lesquels ils

essayaient de se dissimuler, ne les cachaient que très imparfaitement, et ceux qui les voyaient passer pouvaient, tout à leur aise, les dévisager et exprimer à leur sujet les sentiments divers qui se partageaient l'opinion publique.

Ceux qui s'apitoyaient étaient le petit nombre. Ceux qui maudissaient les émigrés, ceux qui les molestaient au passage étaient moins nombreux encore. Il y en avait qui émettaient cet avis que tant de braves gens n'auraient pas dû prendre la fuite, mais se concerter entre eux pour se défendre et contrebalancer l'influence du parti du désordre. Ils ne réfléchissaient pas que, pour rassembler un troupeau, il faut un berger. Or, le berger, c'était le roi Louis XVI, lequel, en ce moment, prisonnier dans son palais des Tuileries, n'entrevoyait lui-même de salut pour sa personne que par-delà la frontière.

Du jour où l'infortuné monarque avait ordonné de laisser étrangler ses moutons plutôt que de verser la moindre goutte du sang des loups, il était évident que l'ère des violences était ouverte et qu'elle suivrait son cours fatal. L'abdication de la plus haute autorité du royaume avait amené la destruction de tous les organismes politiques, capables d'enrayer le mouvement révolutionnaire.

La masse du peuple restait indifférente à

cette calamité dont les causes et les conséquences lui échappaient. Le vulgaire n'a pas coutume de s'émouvoir de ce qui n'a pas pour lui d'application immédiate et pratique. C'est perdre son temps que de lui parler de choses spéculatives. Avec quelques mensonges épais, quelques calomnies stupides, mais claires, les *meneurs* ont bientôt fait d'étouffer les bons sentiments auxquels les multitudes ne sont jamais tout à fait étrangères, pour les remplacer, soit par l'apathie, soit par l'indignation.

Certes, l'odyssée du clergé et de la noblesse vers la terre d'exil, en 1791 et 1792, avait en soi quelque chose de lamentable. Bientôt après, les condamnations sommaires et les horribles exécutions de la Terreur furent des faits éminemment pitoyables. Mais on avait eu soin de représenter les victimes comme les ennemis du bien public, comme les adversaires des réformes nécessaires ; on se les figurait emportant avec elles, ou ayant envoyé d'avance au dehors, tout l'or de la France ; on les disait, et on les croyait de connivence avec l'étranger, qui s'apprêtait à envahir le sol national ; on attribuait enfin à leurs menées ténébreuses toutes les calamités dont la Révolution accablait le pays, et dont les proscrits étaient les premiers à supporter le poids.

Toutes ces accusations étaient injustes,

ridicules même. Mais cela importait peu, pourvu qu'elles fussent acceptées, et que la colère du peuple se portât, non contre les bourreaux, mais contre les victimes.

Ne vit-on pas un jour les paysans de tout le nord de la France, sur un bruit insensé, tout-à-coup répandu, courir aux armes, au son du tocsin, se répandre dans les campagnes et commettre toutes sortes d'excès, contre les gens les plus inoffensifs, sous prétexte que les bretons arrivaient, à l'appel de la réaction, *pour faucher les blés verts!*

Dans ces conditions, les fugitifs, parvenus au premier terme de leur voyage, c'est-à-dire au-delà des frontières, malgré le cruel chagrin de se trouver exilés de la terre natale, s'estimaient heureux d'avoir, du moins pour le moment, la vie sauve.

On sait que la plupart se trouvèrent bientôt à bout de ressources, et qu'obligés de se retirer toujours plus loin, devant les armées de la République qui s'avançaient victorieuses, beaucoup d'entre eux connurent les tourments de la misère et de la faim.

A Valenciennes, le seigneur d'Iwuy fut reconnu, arrêté et obligé, comme à Bouchain, d'exhiber ses papiers. Bien plus, comme il paraissait y avoir quelque hésitation dans l'esprit *des patriotes*, au sujet de la validité de son laissez-passer, il comprit qu'il y avait urgence à en corser l'authenticité par

quelques largesses. Ayant donc invité tout le poste à boire à sa santé, il obtint la permission de séjourner en ville, le temps de déjeuner et de faire manger ses chevaux. C'est en ce moment qu'il se procura un cheval de renfort dont il avait l'intention de faire présent au fidèle Colpart, dès qu'on serait arrivé à destination. A la sortie de la ville, nouvelle alerte. Un poste de *citoyens*, établi à la porte de Mons, s'était arrogé le droit de contrôler le passage de tous les voyageurs. Quelques écus de six livres n'eurent pas de peine à lever leurs scrupules patriotiques.

A Saint-Saulve, à Quarouble, aux abords de Quiévrain, la petite caravane des émigrants entendit quelques cris hostiles et reçut des pierres jetées par des gamins. Les chevaux, harassés, n'ayant eu, durant ce long trajet, que quelques instants de repos, en pleine route, au-delà du pont de Rouvignies, et une heure à Valenciennes, n'avançaient plus qu'avec peine. Les voyageurs, maîtres et serviteurs, gardaient un morne silence. Enfin on arriva à la frontière, au petit village de Baisieux, où M. de Pronville s'était fait préparer une habitation provisoire, pour quelques jours.

Il était cinq heures du soir. Le village était plein d'émigrés. Aussi les moindres gîtes s'y louaient-ils très cher et les vivres atteignaient des prix fabuleux.

Dès que les maîtres se trouvèrent installés, Jean-François Colpart leur demanda la permission de prendre congé d'eux et de retourner immédiatement à Iwuy. Il avait comme un pressentiment de ce qui s'y passait.

M. de Pronville, sans chercher à cacher une émotion bien légitime, remercia son fidèle serviteur, lui exprima son espoir de le retrouver un jour à Iwuy et lui fit accepter le cheval et la voiture qu'il lui destinait en témoignage de sa reconnaissance.

M^{me} de Pronville, de son côté, le visage baigné de larmes, reçut avec les plus touchants égards, les adieux du sergent-garde et lui remit une bourse de cent écus qu'elle le pria de consacrer, de sa part, à la dot de sa fille Angélique. Puis, elle lui tendit sa main qu'il baisa, un genou en terre, en sanglotant.

Après quoi, Colpart, ayant aussi salué les gens de M. de Pronville, se disposa à partir.

Joseph achevait d'atteler le cheval nouvellement acheté, le seul d'ailleurs qui fût capable de reprendre la route, à la charrette que le garde devait emmener. Celui-ci remarqua que le garçon d'écurie avait, lui aussi, les larmes aux yeux et qu'il tremblait de tous ses membres, en terminant sa besogne.

Colpart s'avança vers le brave garçon, et, lui prenant les deux mains, il lui dit :

« Joseph, ce matin, je ne pouvais répondre

à votre question. La consigne ne me le permettait pas. J'espère que vous ne m'en voudrez pas. Je retourne à Iwuy. Si quelque jour, Monsieur n'ayant plus besoin de vous, vous revenez au pays, vous pouvez venir me voir : je vous aiderai à trouver du travail.

— Merci, répondit Joseph d'une voix sourde, merci, sergent ; votre parole me fait du bien. Adieu !

Quand l'attelage de Colpart eut disparu à l'horizon, dans la brume du soir, M. de Pronville, qui avait remarqué l'émotion du palefrenier, le prit à part et s'entretint assez longuement avec lui. Le maître avait deviné que le valet avait plus de cœur qu'il n'avait coutume d'en laisser paraître, et que certaine affection bien naturelle à son âge lui rendait peut-être l'exil deux fois cruel. Il ne put cependant lui faire rien avouer de précis, par la raison que Joseph lui-même ignorait la nature de l'impression qu'il subissait. La vérité était que la radieuse et fugitive vision, qui, le matin, au tournant de l'avenue, l'avait si soudainement et si profondément remué, n'avait cessé de tourner, toute la journée, devant ses yeux. Et sans qu'il pût s'en rendre compte, c'était cette apparition merveilleuse qui tout à coup avait condensé et personnifié dans l'âme du pauvre garçon tous les deuils et tous les regrets de la patrie absente ! M. de Pronville n'insista pas beaucoup pour

garder auprès de lui le brave Joseph. Les circonstances l'obligeaient d'ailleurs à restreindre, autant que possible, ses frais de séjour à l'étranger. Il le congédia donc au bout de quelques jours, et Joseph reprit, d'un pas alerte et joyeux, le chemin du pays.

Quant à Colpart, nous avons vu comment il était rentré, la nuit même du départ des maîtres, au château d'Iwuy, et de quelle façon peu tendre il en avait expulsé les derniers pillards, endormis parmi les tonneaux.

A l'aube, il rentra chez lui, avec son modeste équipage. Et si les braves gens ne firent pas difficulté de croire à la générosité de M. de Pronville envers lui, un bon nombre demeurèrent persuadés que le sergent-garde n'avait pas tout perdu au sac de la demeure seigneuriale et qu'il s'était attribué le bon lot.

CHAPITRE V

L'intrus

Durant le reste de la semaine que nous venons de voir commencer d'une manière si agitée, le curé d'Iwuy visita, comme il le faisait chaque année, à pareille date, les vieillards et les infirmes de la paroisse, les confessant dans la journée, et leur portant, le matin, de bonne heure, la sainte communion. Les mêmes égards, les mêmes marques de respect que les années précédentes l'accompagnaient partout, dans ces délicates et graves fonctions. Il ne semblait pas qu'il y eût rien de changé dans l'état des esprits ni dans les dispositions de la population. Tous semblaient, malgré les malheurs des temps, être restés unanimes à vouloir conserver intactes toutes les anciennes pratiques de la religion catholique.

Le dimanche suivant, qui était celui du Bon Pasteur, les offices s'accomplirent dans l'ordre habituel, au milieu d'une affluence de fidèles plus grande que de coutume, résultat

ordinaire du récent accomplissement du devoir pascal et du retour de la belle saison.

Un seul incident marqua le chant de l'évangile du jour, à la grand'messe. Au moment où le célébrant arriva à ces paroles du texte sacré : *Ego sum pastor bonus ; et cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ ;* c'est-à-dire : *je suis le bon pasteur ; et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent ;* sa voix s'étrangla dans un sanglot, et il lui fallut quelques instants pour se remettre et achever.

C'est que l'abbé Gaisse, le pasteur légitime, prévoyait la prochaine arrivée de *l'intrus*.

En effet, les premiers jours de la semaine suivante, le bruit se répandit qu'un prêtre *jureur*, nommé Pierre-François Haye, venait d'être nommé à la cure d'Iwuy. Il devait arriver, pour prendre possession de son poste, le dimanche suivant, 15 mai.

A cette nouvelle, deux courants bien différents commencèrent à se former dans la paroisse. Les uns, fidèles aux enseignements orthodoxes et fermement attachés à la foi catholique et romaine, multiplièrent les marques de la plus respectueuse sympathie envers leur curé persécuté. Visites, assistance aux dernières messes célébrées par lui, menus présents offerts de bon cœur par des gens pauvres à leur curé plus pauvre qu'eux, assurances de ne pas faiblir dans l'épreuve,

rien ne fut épargné par ces braves chrétiens, pour consoler le bon curé et lui adoucir l'amertume de ces jours cruels.

D'autres, moins instruits de leurs devoirs, ou moins disposés à les pratiquer, au prix de leurs aises ou de leur sécurité, envisagèrent sans trop de répugnance le nouvel ordre de choses qui allait s'établir.

Les instructions de l'autorité spirituelle avaient d'ailleurs manqué peut-être de précision, de notoriété. On avait bien condamné le schisme, mais les fidèles n'avaient pas été suffisamment prémunis contre lui. Il y eut bientôt, dans presque tous les centres paroissiaux, surtout à la campagne, cette confusion, cette équivoque qui consista à regarder comme des dévots, des fervents, des exagérés, ceux qui restaient, tout simplement, catholiques, c'est-à-dire chrétiens, en communion avec le Saint-Siège et l'épiscopat. Quant à ceux qui, par faiblesse, par désir de ne pas se brouiller avec l'autorité civile, par besoin instinctif de n'être pas privés de tout culte religieux, crurent pouvoir accepter le ministère des prêtres assermentés, ils étaient nombreux, et d'une certaine bonne foi. Tant est grande l'infirmité de l'esprit humain ! Tant fut douloureux et funeste le désarroi où se trouvèrent les idées et les gens à cette triste époque ! Dieu préserve les peuples, même les plus chrétiens, de se voir sans

chefs résolus, sans instructions précises et énergiques, communiquées et mille fois répétées à tous et à chacun, dans les jours d'épreuves.

Un soir de cette mémorable semaine, comme la journée avait été chaude et dure pour toute sa famille, Jean-François Colpart s'était assis dans la cour intérieure de la métairie, sur un large banc de bois adossé à un noyer séculaire. Ses plus jeunes enfants jouaient auprès de lui, tandis que sa femme, Marie-Catherine Decheau, et sa fille aînée, Angélique, allaient et venaient, tantôt dans la maison, tantôt vers les étables, achevant cette besogne quotidienne, qui, dans les fermes, n'est jamais entièrement terminée.

Leurs petits sabots claquaient diligemment sur les dalles de pierre bleue; leurs bras nus portaient les *telles* de lait ou les pots de crème; leurs fronts ruisselaient de sueur. La mère, qui n'avait pas quarante ans, et la fille, qui en avait dix-huit, semblaient deux sœurs. Le soir tombait rapidement et empêchait maintenant de distinguer les traits de leurs visages, mais leur taille svelte, leur démarche aisée, tous leurs mouvements, révélant à la fois la force et la souplesse, charmaient encore le regard.

L'heureux père de famille se sentait délassé du rude labeur de la journée, rien qu'à voir

sa femme, sa fille, ses enfants travailler ou jouer autour de lui.

Il eût été tout à fait heureux, si de récents souvenirs et de pénibles appréhensions n'avaient péroccupé l'esprit et torturé le cœur de cet homme de bien.

Comme il commençait à s'assoupir sur son banc, soudain un bruit de pas insolite le fit tressaillir. La porte de la maison donnant sur la rue était restée ouverte, sans défiance, suivant l'usage du pays, et quelqu'un venait d'entrer.

Colpart se leva aussitôt et alla au-devant du visiteur attardé.

Quelle ne fut pas sa surprise de reconnaître le maire d'Iwuy, Pierre-Philippe Larivière!

Après quelques paroles banales échangées à haute voix, les deux hommes traversèrent la cour et se dirigèrent vers la pâture qui en occupait le fond, et là ils restèrent longtemps à s'entretenir à voix basse dans l'obscurité.

Quand ils revinrent vers la maison, tout le monde était couché. Le mayeur et l'ancien garde se saluèrent d'un ton qui révélait entre eux quelque désaccord.

Le maire ne s'était-il pas avisé de venir demander à Colpart le concours de sa fille aînée pour la réception du nouveau curé!

« C'était, avait-il dit, la plus sage et la plus jolie fille du village, sans conteste, et il



IWOY. — L'ÉGLISE.

lui appartenait de prononcer, au nom de la jeunesse, le petit compliment d'usage. »

Ainsi cet honnête homme, ce chrétien convaincu et pratiquant, croyait devoir s'occuper de l'arrivée de l'intrus et lui ménager l'accueil traditionnel, sous prétexte que les autorités du district lui en avaient donné l'ordre, et qu'étant maire, il devait obéir !

Le brave Colpart ne ménagea pas les reproches à Pierre-Philippe. Il lui représenta que les principes fondamentaux de la religion, les traditions de sa famille et son honneur personnel, devaient lui interdire de se mêler de cette installation. Il lui prédit qu'il allait se trouver à la tête de tout ce qu'il y avait de pire dans la paroisse, et qu'il ne lui serait pas possible d'aller bien loin dans cette voie, qu'il serait bientôt débordé par la canaille, et qu'avant peu de temps, il serait bien forcé d'abandonner cette charge de maire qui lui plaisait tant, parce que, malgré ses concessions successives, on le trouverait trop honnête et trop modéré.

Les événements ne tardèrent pas à justifier ces sages prévisions.

Le dimanche suivant, de grand matin, le vénérable abbé Gaisse célébra sa dernière messe dans l'église d'Iwuy, bondée de fidèles, comme aux jours des plus grandes fêtes.

Un grand nombre de personnes communiaient à cette messe. On sentait régner dans

toutes les âmes un recueillement et une ferveur extraordinaires.

La plupart des assistants pleuraient.

Le curé consumma les saintes espèces, et, la messe dite, il éteignit la lampe du sanctuaire.

Quand cette petite flamme expira en exhalant une légère et imperceptible fumée, il sembla que quelque chose de sacré s'envolait du lieu saint, que l'église redevenait un lieu profane, voué peut-être à des usages immondes. Le passé fuyait avec tous ses souvenirs de piété, de charité, de consolation et de paix. L'avenir se montrait sombre, froid, menaçant, donnant à tous les témoins de cette scène un frisson d'inquiétude et d'effroi.

Cependant une vague rumeur s'élevait peu à peu dans le village. Le parti des *patriotes* rassemblait les éléments d'une procession pour aller à la rencontre du *curé-citoyen*. A vrai dire, le recrutement était aussi pénible que médiocre. Les membres de la municipalité, le digne magister, le maître-sonneur, les enfants de chœur, les jeunes gens et les jeunes filles des meilleures familles s'étaient successivement dérobés à l'invitation du malheureux maire.

Ce fut au milieu d'une cohue étrange et tumultueuse, composée de tout ce qu'il y avait de gens tarés dans la localité, que Pierre-Philippe Larivière se dirigea vers l'entrée du village, sur la route de Cambrai.

Pendant ce temps, le vieux curé, averti par Jean-François Colpart de l'arrivée imminente de l'intrus, se rendait à la ferme des Panien, et, montant en voiture avec trois ou quatre personnes de cette famille, il prenait la route de l'exil.

Le nouveau curé attendait à la première maison du village l'arrivée du cortège qui devait l'escorter.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, d'une taille au-dessous de la moyenne, gros, lourd, aux traits communs, au regard insignifiant, à la parole pénible, qui semblait n'avoir d'ecclésiastique que la tonsure et l'habit. Était-il véritablement prêtre? On ne l'a jamais su d'une manière certaine. C'était, en tout cas, un mauvais prêtre, qui ne devait pas tarder à révéler son manque total de foi et de moralité. Lorsqu'il eut exhibé ses lettres d'ordination et de nomination, le maire le harangua dans le style ampoulé du temps.

De bruyantes acclamations accueillirent le discours officiel, auquel le soi-disant curé ne trouva rien à répondre.

On se mit en marche vers l'église. Un gamin, naguère renvoyé du catéchisme pour sa paresse incorrigible, portait la croix.

On avait confié deux ou trois bannières à de toutes jeunes fillettes, qui avaient bien de la peine à les soutenir, le vent étant assez

fort. Quelques chantres improvisés s'étaient réunis autour d'un déséquilibré, sot et vaniteux, nommé Polydore, que l'abbé Gaisse avait été forcé d'écarter du lutrin, tant il était grotesque et prétentieux, et qui entendait bien devenir *clerc paroissial* sous le nouveau régime.

Ces quatre ou cinq braillards s'efforçaient de chanter le *Benedictus*. Mais ils étaient si peu exercés qu'à chaque verset, ils provoquaient les rires de la foule. La chose devint tout à fait burlesque, quand Polydore, qui avait une grosse voix de basse, s'avisa de faire des faux-bourçons. L'hilarité devint alors générale, et l'on renonça au *Benedictus*, pour chanter des cantiques populaires.

L'enthousiasme de la multitude fut bientôt à son comble. On hurlait les refrains révolutionnaires, on poussait des cris, on dansait autour du héros de la fête, lequel, béatement, souriait !

Enhardies par cette bonhomie, tout à coup, deux mégères, qui jusque-là avaient marché au premier rang, derrière l'intrus, le prirent, l'une à droite et l'autre à gauche, par le bras, et sautant, gambadant, le secouant comme un mannequin, l'accompagnèrent ainsi jusqu'à l'église.

A droite de ce groupe hideux, Pierre-Philippe Larivière s'avancait triste et pensif. Sa conversation de l'avant-veille avec

Colpart faisait le sujet de sa mélancolique méditation.

Sur le parcours, derrière les fenêtres fermées, les gens de bien, les amis de l'ordre et de la religion, regardaient, effarés, ce douloureux spectacle. Ce n'était que le début des scandales dont l'organisation *civile* du culte allait être la cause.

L'intrus célébra sa première messe au milieu d'un désordre inouï, et, quand il voulut parler, comme son sermon se prolongeait quelque peu, un individu, connu par ses excentricités, osa l'interrompre et s'écria :

— Monsieur le Curé, les gens d'Iwuy aiment bien les courtes messes et les longs diners!

CHAPITRE VI

Les Curés à la Valise

Sur l'ancienne chaussée qui allait de Cambrai au Cateau-Cambrésis, à deux fortes lieues de Cambrai, au sommet d'une éminence assez prononcée, s'élevait le village de Fontaine-au-Pire, qui, avec son hameau important de Beauvois, formait une des plus grosses paroisses de la contrée.

C'était aussi une des plus chrétiennes.

Parmi les familles notables qui s'y trouvaient établies, il en était une du nom de Lemaire, qui se glorifiait d'avoir donné déjà deux de ses fils au sanctuaire, et dont un troisième fils, Albert Lemairé, venait à son tour de recevoir la prêtrise, au moment où se passent les faits de notre récit.

L'abbé Lemaire était allé se faire ordonner à l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons, par Monseigneur de Rohan, archevêque de Cambrai, qui s'y était réfugié.

On sait que le diocèse de Cambrai, avant la Révolution, s'étendait bien au-delà des frontières du royaume, et qu'il comprenait notamment la ville de Mons et ses environs.

Mais la partie française du diocèse de Cambrai venait d'échoir, au nom de la loi schismatique, au prétendu évêque du Nord, Primat, qui s'était établi à Cambrai.

Dès le départ de l'Archevêque, le Séminaire s'était dispersé, et quelques séminaristes, à peine une quinzaine, étaient seuls restés à Cambrai sous la nouvelle administration.

L'abbé Albert Lemaire, comme la plupart de ses camarades, avait achevé sa préparation sacerdotale dans sa famille, sous la direction du curé de la paroisse.

Ce n'était pas sans une rare dose de courage que des jeunes gens, à qui tant d'autres carrières pouvaient s'ouvrir sans danger et avec toutes les chances de succès, embrassaient l'état ecclésiastique, en ces temps malheureux. Ils n'ignoraient rien des épreuves qui les attendaient, et c'était à tous les sacrifices qu'ils marchaient, en acceptant des mains d'un évêque proscrit l'honneur et le fardeau du sacerdoce.

Parmi ces jeunes et vaillants hommes, l'histoire locale a fait une place insigne à l'abbé Albert Lemaire qui ne tarda pas à devenir le type de ces prêtres catholiques, qui risquèrent cent fois, mille fois, leur vie, durant la Terreur, pour porter aux populations chrétiennes de nos contrées, aussi longtemps qu'ils le purent, les secours de la religion.

Après son ordination, il était revenu dans sa famille, à Fontaine-au-Pire, où il se proposait d'attendre les événements.

Les esprits paraissant assez bien disposés dans la paroisse, on crut pouvoir observer un usage séculaire, et célébrer solennellement les prémices de l'abbé Lemaire. On choisit pour cette cérémonie le jour de la fête de Saint Pierre et de Saint Paul, le mercredi 29 juin 1791.

Toutes les familles de l'endroit étaient représentées dans l'église à l'heure de la messe, et déjà le jeune prêtre, revêtu des ornements sacrés, s'appêtait à sortir de la sacristie pour monter à l'autel, lorsqu'il se fit un grand trouble dans l'assemblée.

Un groupe de *rouges-bonnets* venait d'entrer dans l'église.

On appelait ainsi certains individus qui faisaient profession d'idées exaltées, et qui, sous prétexte d'assurer le règne futur de la liberté, terrorisaient et persécutaient les honnêtes gens.

Ils étaient en bien petit nombre et aucun d'eux ne méritait la moindre considération. Mais ils se targuaient de l'appui, sinon du gouvernement, du moins de ceux qui l'inspiraient et en étaient les maîtres.

Il eût suffi, dans chaque village, d'une douzaine d'hommes résolus pour mettre en fuite ces fier-à-bras. Mais, même dans les



FONTAINE-AU-PIRE. — L'ÉGLISE.

viles importantes, cette poignée de braves ne se rencontrait pas. L'égoïsme, l'apathie, la crainte de se trouver accusé de *modérantisme*, faisaient que chacun s'empressait de courber l'échine, en exprimant l'avis que c'était à l'autorité d'agir, et que les bons citoyens ne doivent jamais sortir de la légalité. Principe à jamais fécond en reculades et en désastres pour ceux qui s'en font les esclaves.

Ce fut un jeune homme de seize ans, qui, à la tête de quelques polissons armés de sabres et de piques, eut l'audace d'entrer à la sacristie et intima à l'abbé Lemaire la défense de dire la messe. Tous les assistants s'étant empressés de fuir, le nouveau prêtre ne put que protester contre la violence qui lui était faite, dépouiller les ornements et se retirer.

Ce premier succès enhardit les perturbateurs et la présence même de l'abbé Lemaire chez ses parents devint une cause de danger.

Dès le lendemain, il quitta Fontaine-au-Pire pour se réfugier à Hordain, village voisin d'Iwuy où habitait un de ses oncles.

C'est de là que le jeune prêtre, muni de tous les pouvoirs à cet effet, commença à rayonner dans les environs pour exercer le plus pénible et le plus périlleux ministère.

Il se rendait en particulier très fréquemment à Iwuy, où il avait des parents et où la nouvelle de ce qui lui était arrivé à Fontaine

et de sa retraite à Hordain avait été connue dès le premier moment.

Le jour même où l'abbé Lemaire s'installait à Hordain, Jean-François Colpart commençait à faucher ses foins.

C'était un robuste travailleur, un de ces hommes qui paraissent infatigables, et qui, même aux plus longs jours, semblent regretter de voir arriver la nuit.

Il était bien tard, quand Colpart rentra chez lui. Et comme sa femme le grondait amicalement d'être resté au travail si longtemps après l'heure ordinaire du repos, il expliqua qu'il avait voulu achever le champ commencé et qu'il était de taille à supporter ce léger surcroît de fatigue.

Cependant, comme il avait eu très chaud toute la journée et que la température s'était subitement refroidie, sentant quelques frissons et n'ayant pas envie de manger, il demanda une tasse de lait et alla se coucher aussitôt.

Après un premier somme, durant lequel Colpart parut un peu agité, il se réveilla dans un accès violent de toux. En même temps, il ressentait une douleur aiguë dans le côté droit, et une fièvre ardente s'était déclarée.

Justement inquiète, sa femme alla réveiller Angélique, et toutes deux s'empressèrent de soigner de leur mieux le malade, malgré ses protestations.

N'ayant jamais été même indisposé, Jean-François Colpart était mal préparé à entendre parler de sinapismes, de cataplasmes et de tisanes. Il se laissa faire cependant, parce qu'il avait pris l'habitude de ne jamais contrarier sa femme, et aussi parce que le mal dont il souffrait le jetait déjà dans une certaine prostration.

Toute la nuit se passa dans des alternatives de crises douloureuses et de repos relatif.

Au petit jour, un voisin complaisant fut prié d'aller chercher un chirurgien à Cambrai, car il ne s'en trouvait pas pour le moment à Iwuy.

Vers midi, quand le médecin arriva, le malade se trouvait mieux. Néanmoins l'homme de l'art diagnostiqua une congestion pulmonaire, prescrivit quelques remèdes et annonça qu'il reviendrait le lendemain.

Le lendemain qui était un samedi, jour de la Visitation de Notre-Dame, naguère très pieusement célébrée par toutes les personnes de la paroisse adonnées à la dévotion, le médecin se présenta en effet et de bien bonne heure. Il avait dû partir de Cambrai dès l'aurore, soit que le cas de son client d'Iwuy l'inquiétât beaucoup, soit qu'il eût d'autres malades à visiter plus loin, comme il le dit.

Le praticien, entrant dans la maison inopinément, fut bien surpris de trouver dans la

chambre du malade tout l'appareil d'une véritable fonction liturgique.

Sur une commode de bois de chêne aux reluisantes garnitures de cuivre, une sorte d'autel était paré : un Christ d'argent au sommet ; au-dessous, sur un socle drapé de blanc, une antique madone en bois de tilleul, vieux souvenir de famille ; de chaque côté, des flambeaux portant des cires allumées. Sur l'appui du meuble, le recouvrant en entier, une nappe blanche. Le missel était ouvert à l'office du 2 juillet, et, devant le livre, un garçonnet de onze à douze ans, costumé en enfant de chœur, lisait la messe du jour !

Dans beaucoup de maisons chrétiennes, on avait eu cette inspiration, puisqu'on se trouvait privé de la présence du prêtre orthodoxe, de réciter en famille les formules sacrées du culte catholique, sous la présidence de quelque enfant sage et pur.

Tous les membres de la famille Colpart priaient avec ferveur, dans le sanctuaire intime du foyer, pour la guérison de son chef.

Le médecin ne se permit à ce sujet aucune réflexion. Mais il comprit qu'il avait affaire à des croyants, et cela l'invita à s'acquitter aussitôt d'un pénible devoir.

Il constata que le mal avait empiré et que l'état du patient devenait tellement sérieux qu'il restait peu d'espoir de le sauver.

Toutefois, il ne voulut pas faire connaître son impression à la mère de famille, dont la douleur et l'accablement étaient extrêmes.

Il avait remarqué l'air énergique et l'apparence robuste d'Angélique, l'ainée des enfants, et ce fut à elle qu'il résolut de révéler la gravité de la situation. Il fit donc ses ordonnances, encouragea le malade, dit quelques mots de consolation et d'espérance à la femme, et sortit en faisant signe à la jeune fille de l'accompagner jusque dans la rue.

Arrivé près de sa voiture et avant d'y remonter, il jeta à la pauvre enfant ces mots rapides :

« Ma fille; vous êtes assez grande et assez forte pour entendre ceci : Un miracle seul pourrait sauver la vie de votre père. Il est temps de le préparer, ainsi que votre mère, à la visite d'un prêtre. Soyez courageuse et faites votre devoir.

Angélique pensa défaillir en entendant ces paroles ; elle pâlit affreusement et chancela. Mais bientôt, reprenant son empire sur elle-même, elle répondit :

« Merci, monsieur, je me charge de faire le nécessaire. Mais je vous en prie, ne manquez pas de revenir demain. Peut-être tout espoir n'est-il pas perdu encore ! »

— Je reviendrai à la même heure, mon enfant, répondit le médecin. En effet, Dieu

est le maître de la vie et de la mort. Lui seul peut tout ce qu'il veut. A demain !

La tâche douloureuse qu'Angélique venait d'assumer, se trouva bien facilitée, dès qu'elle fut rentrée dans la maison.

L'ancien garde, avec cette perspicacité spéciale que l'on observe toujours, en pareil cas, chez les malades, avait deviné l'intention du docteur. Il demanda à sa fille ce qu'il lui avait dit. Et, comme elle ne répondait que par ses pleurs, il comprit et fit signe à sa femme d'éloigner les plus jeunes enfants.

Quand ceux-ci furent sortis, resté seul avec sa femme et sa fille aînée, il leur parla en ces termes :

« Ma femme, ma fille, je me sens très mal. Le chirurgien a raison, je vais mourir ! »

Et comme elles éclataient en sanglots, il leur tendit la main et ajouta :

« Pleurez, pleurez autant que vous voudrez, mais que ce soit avec résignation à la volonté de Dieu. Il ne nous arrive rien que par sa permission, et, si nous sommes éprouvés sur cette terre, nous en serons récompensés au Ciel où nos âmes se retrouveront.

Après une pause que rendait nécessaire sa respiration haletante, le malade ajouta :

« Maintenant, autre chose. Dans l'état où je suis, il me faudrait un prêtre. Mais je ne veux pas recevoir les derniers sacrements de

la main d'un *intrus*. Il faudra vous informer, Angélique, s'il y a encore, dans les environs, un prêtre fidèle qui puisse venir me voir.

Malgré son émotion, Angélique répondit aussitôt :

« Mon père, on dit que le curé d'Hordain n'est pas jureur et qu'il n'est pas parti encore. En outre, il y a là, depuis hier, le garçon Lemaire-Gérard, vous savez ? de Fontaine-au-Pire, qui venait ici pendant les vacances et qui a été ordonné prêtre depuis peu, en Belgique, par Mgr de Cambrai. Les *rouges-bonnets*, dit-on, l'ont empêché de dire sa messe à Fontaine, et il est arrivé hier chez son oncle à Hordain. Si j'allais jusque-là ! Le curé ou l'abbé viendrait peut-être.

« Comme vous voudrez, Angélique, répondit le malade.

Seulement, il faudra tâcher de ne pas vous faire voir, et le prêtre non plus. Car, par le temps qui court...

— Soyez tranquille, mon père, je prendrai toutes les précautions nécessaires. J'irai ce soir, dès que la nuit sera venue. En ce moment-ci, il n'y a pas de lune, et, comme je connais les chemins et que je n'ai pas peur, vous n'avez rien à craindre ! »

Le malade fit un signe d'assentiment, et, accablé par l'effort de cette conversation, il parut s'assoupir.

La journée se passa sans incident notable.

Des voisins, des amis vinrent en grand nombre visiter l'ancien garde, selon la coutume du village.

Les uns exprimaient un avis, les autres un autre. Il avait eu tort de faire ceci, tort de ne pas faire cela. Les bonnes femmes proposaient les remèdes les plus disparates, les plus bizarres. Ni Colpart, ni sa femme ne répondaient à ces consultations peu autorisées. Leurs anciens rapports avec le château les avaient élevés au-dessus de bien des niaiseries.

Cependant l'ancien garde, malgré sa faiblesse, ne put s'empêcher de protester, quand il entendit une brave ménagère, qui n'y voyait pas malice, dire à Marie-Catherine :
« A votre place, j'enverrais chercher le curé.

— L'intrus, s'écria Colpart, jamais! »

On se le tint pour dit, et personne n'insista.

En général, la population n'acceptait pas le ministère du curé assermenté. Mais peu de personnes se rendaient un compte exact des principes qui viciaient, au point de vue catholique, l'autorité du clergé constitutionnel. Aussi était-ce pour les fidèles un désarroi complet.

Les uns s'abstenaient extérieurement de toute participation à un culte qu'ils considéraient avec raison comme schismatique. On sait que bientôt cette abstention fut repro-

chée comme une preuve de sentiments anti-révolutionnaires, et que les jacobins décrétèrent d'abord l'assistance obligatoire à la messe, puis, plus tard, l'observation forcée du *décadi* et l'interdiction légale du repos le jour de *l'ex-dimanche* ou des *ci-devant* fêtes. Les enfants de notre génération riraient bien de ces grotesques prescriptions, si on leur permettait d'apprendre qu'elles ont été l'expression de la plus sérieuse pensée du règne des grands ancêtres !

Les autres se rendaient encore à l'église le dimanche par habitude ou par pusillanimité. Mais si quelque prêtre non astreint au serment était de passage et disait la messe à un autel latéral, en même temps que le curé *jureur* officiait au maître-autel, on se portait en masse dans les basses-nefs, au grand dépit de *l'intrus*.

Cela se présentait fréquemment à Iwuy.

Quelques-uns croyaient se livrer à une protestation suffisante en évitant de recevoir jamais l'eau bénite de la main du curé assermenté. C'était avoir une très haute idée de l'eau bénite et une très sommaire notion de ce qui est essentiel dans le dogme. On raconte qu'un dimanche une femme, étant entrée un peu tôt dans l'église, vit le curé Haye s'avancer, faisant l'aspersion. Elle voulut reculer, mais *l'intrus*, furieux, courut après elle, la saisit par le bras, et, plongeant

trois fois le goupillon dans l'eau bénite, il l'aspergea trois fois de la tête aux pieds en s'écriant : « Tu ne veux pas de mon eau bénite ! Hé bien ! tu en auras !... »

On peut juger si de telles scènes étaient capables de donner au clergé constitutionnel le prestige qui lui manquait.

Ce fut donc dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juillet, que la courageuse fille du sergent-garde de M. de Pronville se mit en marche seule, dans la plus complète obscurité, sur la route d'Hordain.

Elle connaissait les moindres accidents du chemin et pouvait, malgré les ténèbres, aller d'un pas rapide et sûr. L'esprit de foi et l'amour filial redoublaient encore ses forces et son intrépidité.

A peine était-elle sortie de l'agglomération d'Iwuy, au-delà de l'enclos du château, qu'il lui sembla entendre derrière elle quelqu'un marcher, comme pour la rejoindre. Elle s'arrêta brusquement. Le nocturne et invisible voyageur en fit autant, mais non sans avoir révélé distinctement sa présence par un ou deux pas involontaires.

Effrayée à juste titre, la jeune fille se recommanda mentalement à Dieu, et, s'armant de tout son courage, elle demanda d'un ton qu'elle voulait rendre ferme :

« Qui va là ? »

— Ami, répondit une voix d'homme.

Le son de cette voix fit tressaillir Angélique. Il ne lui était pas inconnu.

— Que me voulez-vous? ajouta-t-elle?

— Rien que vous suivre à distance et vous protéger au besoin, Angélique.

Angélique! c'était donc quelqu'un qui la connaissait. Un jeune homme d'Iwuy sans doute : un de ces nombreux jeunes gens qui déjà avaient montré de l'empressement auprès d'elle. Comme elle n'en connaissait aucun particulièrement et qu'elle n'avait permis à personne de s'occuper d'elle, bien qu'elle fût un peu rassurée, ce *suiveur* mystérieux la troublait.

Elle continua son chemin le plus rapidement possible. Son cœur battait bien fort.

Enfin, elle arriva aux premières maisons du village. Çà et là, une fenêtre faiblement éclairée rendait les rues moins obscures. L'étrange personnage qui s'était attaché aux pas de la jeune fille, évitait avec soin de se laisser apercevoir. Et quand elle fut arrivée à la ferme bien connue d'elle où demeuraient les parents de l'abbé Lemaire, il y avait un certain temps qu'elle n'entendait plus derrière elle le bruit de ses pas.

Comme la plupart des maisons du village d'Hordain et des environs, l'habitation de la famille Lemaire était un long rez-de-chaussée qui présentait à la rue un pignon sans

étage, percé de deux fenêtres garnies de barreaux de fer.

Angélique, se dressant sur la pointe des pieds, frappa quelques coups aux vitres de l'une des fenêtres. Presque aussitôt on ouvrit, et une voix de jeune fille demanda :

— Qu'y a-t-il ?

— C'est vous, Victoire ? répondit Angélique. Je suis Angélique Colpart, d'Iwuy, et je voudrais vous parler tout de suite. Mon père est gravement malade, c'est mon excuse de vous déranger ainsi en pleine nuit.

— Je vais aller vous ouvrir la porte, Angélique, répondit la jeune fille. Le temps de m'habiller un peu et d'attacher le chien, et je suis à vous.

Au bout de quelques instants, la lourde porte de la cour s'ouvrit et Angélique entra.

La jeune fille qui l'introduisait et qu'elle avait appelée Victoire, était à peu près de son âge, et les deux enfants se connaissaient, parce que Victoire avait fréquenté, durant quelques années, l'école des Sœurs de Saint-François de Sales, à Iwuy.

Les deux amies s'embrassèrent affectueusement ; après quoi, Angélique expliqua la situation de son père et le but de sa démarche.

Victoire alla d'abord prévenir ses parents de ce qui se passait ; puis, sur leur avis, elle se rendit à la chambre où reposait *cousin l'abbé*, comme elle disait familièrement.

Celui-ci, en quelques minutes, fut sur pied, et, mis au courant de ce qu'on attendait de lui, il se déclara prêt à suivre Angélique.

La jeune fille lui fit remarquer que le jour ne tarderait pas à poindre et qu'il serait à désirer que ses allées et venues ne fussent pas remarquées.

L'abbé Lemaire réfléchit un instant, puis il alla consulter son oncle. Au bout d'un quart d'heure, il reparut dans un accoutrement bien singulier pour un prêtre.

Il portait le costume des bons *mulquiniens* du Hainaut et du Cambrésis : culotte et veste de velours marron, chapeau à larges bords, grand foulard rouge en guise de cravate, guêtres de toile bleue, fortes bottines munies de clous. A la main, un gros bâton d'épine ; sur le dos, le sac ou valise en peau de veau, retenu par de larges bretelles de cuir. L'abbé Lemaire était méconnaissable sous ce costume d'emprunt qu'il allait inaugurer et sous lequel il devait réaliser le type légendaire et héroïque du *curé à la valise*.

L'ignorance, la bêtise et la méchanceté font tant de ravages dans notre pauvre humanité, qu'il se trouve aujourd'hui, dans nos campagnes, fort peu de gens qui sachent tout ce que cette dénomination rappelle de courage et de dévouement sacerdotal. Pour la plupart, l'expression de *curé à la valise* ne signifie rien ou est un terme d'injure.

Quand l'abbé reparut devant elles ainsi déguisé, les deux jeunes filles ne purent s'empêcher de pousser un cri de surprise.

« Mes enfants, leur dit-il, je suis un marchand de toiles de Cantaing ; je reviens du marché de Valenciennes, et j'y dois retourner lundi, en passant naturellement par Iwuy. Est-ce bien imaginé ? »

— Parfaitement ! cousin l'abbé, répondit Victoire, et les *patriotes* seront bien malins, s'ils vous reconnaissent sous ces habits. On dirait que vous n'avez jamais fait d'autre métier.

— Donc, à lundi matin, cousine. Je trouverai bien demain, ou plutôt ce soir, car il est passé minuit, un coin dans la grange de l'ami Colpart pour dormir ?

Et, ce disant, l'abbé Lemaire invita Angélique à reprendre avec lui le chemin d'Iwuy. Personne ne les vit, personne ne les entendit. Les anges seuls furent témoins de ce spectacle sans lumière et sans bruit, mais resplendissant de beauté morale et spirituelle : un jeune prêtre de vingt-six ans et une jeune fille de dix-huit, marchant côte à côte dans la nuit et s'édifiant l'un l'autre par les plus ferventes prières et les plus hautes méditations.

Au petit jour, les deux voyageurs arrivèrent à la maison de Jean-François Colpart.

CHAPITRE VII

Suprêmes douleurs

Jean-François Colpart était un de ces chrétiens de vieille roche que les épreuves de l'heure présente n'avaient fait que confirmer dans la foi traditionnelle.

Il croyait en Dieu, comme s'il l'eût vu de ses propres yeux ; son âme et son éternité le préoccupaient au moins autant que ses affaires temporelles. Et il avait élevé ses enfants dans ces sentiments, qu'il regardait avec raison comme la meilleure part de leur héritage.

Aussi fut-il heureux de voir arriver chez lui le prêtre fidèle qui allait lui prodiguer les secours de la religion, dans l'état grave où il se trouvait.

Car il se faisait de moins en moins illusion : son sort paraissait fixé. Sans doute il lui était dur de se séparer, à la fleur de l'âge, de sa femme, de ses enfants, de sa modeste, mais honorable situation sociale. Mais son courage était à la hauteur du sacrifice qui lui était demandé.

Etendu sur son lit de douleur, la poitrine oppressée par un mal sans remède, la tête en feu, il conservait cependant le calme d'un homme énergique, toujours maître de lui-même, et il prenait ses dispositions, il donnait ses ordres, comme s'il eût été en parfaite santé.

L'abbé Lemaire n'oublia jamais l'édification que lui causa ce rude paysan, en qui il rencontra les sentiments de la piété la plus éclairée et la plus délicate.

Lorsqu'il eut entendu sa confession, il lui proposa de célébrer à son intention la messe dans sa chambre. Ce fut pour Colpart et pour tous les siens un sujet de grand étonnement et de douce consolation, que l'annonce de l'honneur qui allait leur être fait. L'abbé leur expliqua qu'il était muni de tous les pouvoirs nécessaires, et qu'il portait dans sa valise tout ce qui était indispensable pour l'administration de tous les sacrements. Il demanda seulement que les portes de la maison fussent fermées, afin d'écarter toute cause d'indiscrétion.

L'humble autel que nous avons vu érigé sur la vieille commode de famille, et devant lequel l'ainé des petits garçons officiait naïvement la veille, servit de table pour le saint-sacrifice, et l'enfant de chœur, qui avait cessé ses fonctions à l'église, au départ du curé légitime, se trouva tout heureux et

tout fier de présenter les burettes au curé missionnaire !

La femme Colpart, navrée de douleur, priait dans un angle de la pièce, entourée de ses plus jeunes enfants : deux garçons et une toute petite fille. Serrés contre leur mère agenouillée, ils la regardaient, puis le célébrant, puis le malade, avec un air anxieux et suppliant, comprenant à demi le malheur qui les frappait, et s'unissant d'instinct aux prières par lesquelles on essayait de le conjurer.

Quant à Angélique, debout près du lit de son père, elle lui lisait à l'oreille, très bas, pour ne pas troubler le prêtre, les belles *Prières pendant la Messe*, composées par Mgr Fénelon, archevêque de Cambrai.

De temps en temps, un flot de larmes montait aux yeux de la pauvre enfant, et un sanglot arrêtait sur ses lèvres les mots commencés. Mais elle se contenait, autant que possible, afin de ne pas ébranler par ses pleurs la fermeté du malade.

Celui-ci priait avec ferveur, et, quand l'instant de la communion fut venu, au moment où le prêtre, se retournant, éleva l'hostie qu'il avait consacrée pour lui, en disant : *Ecce Agnus Dei ; voici l'Agneau de Dieu*, il se redressa sur son séant et joignit les mains, avec un tel élan de foi et d'amour de Dieu, que sa fille, vaincue par l'émotion, ne put

résister plus longtemps à la douleur qui lui brisait le cœur. Elle laissa échapper de ses doigts la petite nappe blanche qu'elle tenait étendue devant le malade et s'écroula au pied du lit, affreusement pâle et inerte.

Sa mère se précipita à son secours et la traîna un peu de côté, tandis que le prêtre s'avavançait, portant sur la patène, entre ses doigts tremblants, la blanche hostie, corps et âme, sang et divinité du Christ ! L'ancien sergent-garde n'avait pas perdu un instant sa vaillante attitude. Il avait retenu le linge liturgique, tombé des mains de sa fille, impassible comme un combattant relevant au champ d'honneur un drapeau abandonné par un soldat blessé.

La pieuse jeune fille n'avait pas perdu connaissance. Soutenue par sa mère, elle s'était relevée aussitôt sur les genoux, et les mains jointes, belle comme une madone au pied de la Croix, elle suivait d'un œil ardent, voilé de larmes, la scène auguste de la communion viatique.

Quand la messe fut achevée, Angélique Colpart, remise de cette crise passagère, disposa tout pour l'Extrême-Onction, et ces émouvantes cérémonies se terminèrent sans autre incident.

L'abbé Lemaire, après une longue et fervente action de grâces, accepta un frugal déjeuner. Il avait repris son vêtement laïque,

en sorte que les visiteurs, et notamment le médecin, qui vint dans la matinée, ne soupçonnèrent pas la présence d'un prêtre dans la maison.

Comme c'était dimanche et que le retour à Hordain ne paraissait pas pouvoir s'effectuer sans inconvénient durant la journée, il se décida à attendre jusqu'au lendemain, et il profita de sa présence dans la maison pour continuer d'y faire le bien.

La maladie du père suivait son cours fatal, inexorable. Le docteur n'avait plus laissé la moindre lueur d'espérance.

Après s'être entretenu longuement avec tous les membres de la famille, le digne prêtre eut la pensée de leur donner encore, avant de les quitter, une grande consolation.

Le jeune garçon qui, le matin, lui avait servi la messe, n'avait point fait encore sa première communion. Mais il avait l'instruction et le discernement voulus pour être admis à ce grand acte de la vie chrétienne. Et comme il ne fallait pas songer à un rétablissement prochain du culte catholique dans la paroisse, il était tout indiqué de le faire profiter de cette grande grâce, à la faveur de la présence du prêtre missionnaire.

L'abbé Lemaire passa donc toute la soirée à achever la préparation de cet enfant, en qui il reconnut les meilleures dispositions.

Sa mère et sa sœur demandèrent s'il ne

leur serait pas permis de se confesser et de communier en même temps, et, vu les pouvoirs extraordinaires que le jeune prêtre tenait de son archevêque, cela leur fut accordé facilement.

On vit donc la nuit suivante, après quelques heures de repos, se renouveler cette scène digne des temps de la primitive Eglise : un prêtre célébrant les saints mystères, dans le plus grand secret, au sein d'une famille chrétienne, et, au pied du lit de son père agonisant, un petit garçon agenouillé sur un prie-Dieu, se préparant à recevoir, pour la première fois, le Dieu caché et le pain des forts !

Quand l'aube fut venue, l'abbé Lemaire adressa une suprême exhortation au malade, qui s'affaiblissait d'heure en heure, puis, il lui fit ses adieux, se recommandant à ses prières, dès qu'il serait dans le Ciel, et il lui promit, sur sa demande, de revenir voir sa femme et ses enfants, toutes les fois qu'il passerait à Iwuy.

Enfin, beaucoup plus ému qu'il ne voulait le laisser voir, il rechargea sa précieuse valise sur son dos, campa sur sa tête, à la *turonne*, son large chapeau, et, faisant gail-lardement tourner son bâton, il reprit, d'un pas alerte, le chemin d'Hordain.

Personne à Iwuy ne soupçonna que l'ancien garde eût reçu, d'une main orthodoxe, les

derniers sacrements, et plusieurs s'étonnèrent que sa femme et sa fille, qu'on savait être si bonnes chrétiennes, parussent si indifférentes à cette question.

Les journées du lundi et du mardi se passèrent dans une interminable et monotone anxiété. Le malade ne parlait presque plus. Ses yeux se voilaient et son intelligence même paraissait s'obscurcir.

Le chirurgien n'était plus revenu. Dans la soirée du mardi, quand il n'y eut plus d'étrangers dans la maison, Colpart fit signe à sa femme et à sa fille qu'il voulait leur parler.

Elles s'approchèrent.

Alors, rassemblant ses dernières forces, il leur dit :

« Il est temps que je vous dise au revoir ; je m'en vais. »

« Ecoutez bien ceci :

« Je prévois que ma mort sera pour vous le commencement de très grandes épreuves. »

« Je n'ai qu'une chose à vous recommander : gardez la crainte et l'amour de Dieu ! »

« Maintenant, il faut songer à mes funérailles, et voici mes ordres :

« Dès que je n'y serai plus, vous le ferez dire à Pierre-Philippe (le maire) en le priant de faire le nécessaire. Il ne s'y refusera pas. Vous n'aurez de cette manière aucun rapport avec *l'intrus*, à qui vous ferez payer, par une main étrangère, ce qu'il réclamera. »

« Vous ne suivrez pas mon convoi. Mon âme s'en va à Dieu, c'est l'essentiel. Quant à mon corps, qu'importe ce qu'il deviendra après ma mort ? »

« Promettez-vous d'observer tout ce que je viens de vous dire ? »

« Nous le promettons, répondirent en sanglotant les deux femmes. »

Bientôt l'agonie commença. Le mourant ne faisait aucun mouvement, aucun geste. A peine, de temps à autre, un plissement des lèvres indiquait-il la persistance de la connaissance et la volonté de s'unir aux prières qu'Angélique murmurait auprès de lui.

Puis, ce signe de vie disparut aussi ; quelques minutes encore, et la respiration, de plus en plus rare, cessa tout à coup. C'était fini. Il était cinq heures du matin.

La mère et les enfants, gémissant douloureusement, embrassèrent cent fois, mille fois, la dépouille mortelle de ce père, de ce mari bien-aimé, si tôt ravi à leur affection.

La pauvre veuve ne voulut pas laisser à d'autres mains le soin de lui rendre les derniers devoirs, et ce fut elle-même qui procéda à l'ensevelissement.

Quand ce pieux travail fut accompli, Angélique sortit pour aller prévenir le maire, et lui demander, au nom de l'amitié qui l'unissait au défunt, malgré la différence des caractères et de l'attitude, de vouloir bien se

charger de remplir toutes les formalités exigées par les circonstances.

Pierre-Philippe Larivière accepta cette mission avec empressement.

Mais, tout en se montrant plein de compassion pour le deuil si cruel et si prématuré qui affligeait la famille Colpart, il ne put s'empêcher de faire un reproche à la jeune fille de ce que ni elle, ni sa mère n'avaient cru devoir appeler le curé auprès du malade. Sans rien révéler de son secret, Angélique, très digne et très ferme, répondit que son père n'avait pas voulu faire appel à un prêtre non approuvé par le Saint-Siège, mais qu'elle était assurée du bon état de sa conscience et de son salut. A quoi le maire crut devoir répliquer qu'elle avait peut-être tort de se montrer si rebelle au nouvel état de choses, qu'on avait trop remarqué son absence à l'église depuis l'arrivée du nouveau curé, et que par la suite cette obstination pourrait lui être funeste. Angélique ne répondit rien et se retira.

La mort de Jean-François Colpart avait produit, dans tout le village, une pénible impression. L'ancien garde jouissait de l'estime publique, et chacun plaignait sa famille de se trouver soudain privée d'un tel chef.

Le jeudi matin, à l'heure marquée pour les funérailles, une foule nombreuse se pressait aux abords de la maison mortuaire. C'était

le premier enterrement de cette importance que le curé constitutionnel allait présider. Beaucoup, parmi les assistants, ne l'avaient même pas vu encore. Aussi attendait-on avec une certaine curiosité l'arrivée du clergé.

Quand on vit s'avancer, entouré de ses enfants de chœur et de ses chantres d'occasion, ce gros homme rouge, essoufflé, l'air de mauvaise humeur et marchant avec peine, il se fit un mouvement de stupeur dans la foule. Où étaient la gravité, la dignité, l'air profondément religieux du curé Gaisse ?

La levée du corps se fit comme de coutume. Point de cris, point de paroles de la part de la veuve et des orphelins, lorsqu'on emporta le cercueil. Ils pleuraient et priaient en silence.

A la surprise générale, ni la femme, ni les enfants de Colpart ne sortirent pour accompagner à l'église et au cimetière ses restes mortels. Ils obéissaient à ses dernières volontés. Ce fait, dès qu'il s'en aperçut, rendit tout à fait furieux le curé *intrus*.

Quand, à l'offertoire, il eut, selon l'usage, recommandé aux prières des fidèles, l'âme du défunt, il ajouta ces mots : *Mort sans avoir reçu les sacrements*.

Il allait en dire davantage, et sans doute infliger un blâme à la famille absente, quand l'un des assistants se leva du milieu de l'église et lui cria de toutes ses forces :

« Citoyen curé, tu as le devoir d'enterrer les morts ; mais tu n'as pas le droit de les insulter. Finis ta messe. »

Cet incident causa, comme on le pense bien, un certain émoi dans la paroisse. Mais il n'excita pas la moindre indignation, tant le ministère des curés *jureurs* était peu respecté.

Le soi-disant curé ne parut pas y attacher lui-même d'importance, car il se soumit docilement à l'injonction qui lui était faite.

Il se contenta de rédiger, après la cérémonie, l'acte de décès, dans les termes suivants :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-onze, le six juillet, vers les cinq heures du matin, est décédé Jean-François Colpart, âgé de quarante-sept ans, sans avoir donné aucune marque de religion, comme toute la communauté en a connaissance, sergent-garde de M. de Pronville, époux de Marie-Catherine Deheau, le lendemain fut inhumé au cimetière de cette paroisse sans être accompagné d'aucun de ses enfants (1). »

(1) Acte authentique. Archives paroissiales d'Iwuy.

CHAPITRE VIII

L'anarchie scolaire

La veuve Colpart et sa fille ne reçurent que peu de visites, durant les premiers jours de leur grand deuil. Leur absence aux funérailles n'avait guère été comprise autour d'eux, et, instinctivement, on s'éloignait de ces gens dont l'attitude courageuse menaçait de faire un jour des suspects.

Cependant elles apprirent bientôt le singulier épisode qui avait marqué la cérémonie funèbre à l'église. Les premières personnes qui leur en parlèrent, ne connaissaient pas l'homme qui avait interrompu le curé. C'était, disait-on, un étranger.

Le samedi soir, le maire entra, revenant des champs. On s'entretint de l'incident.

« Vous ne savez pas, dit-il, quel est celui qui a parlé, jeudi matin, à l'église? Mais c'est Joseph, le Roux, le garçon d'écurie de M. de Pronville! »

« Comment, Joseph, répondit Marie-Catherine; mais n'est-il pas parti avec ses maîtres,

en Allemagne ? Mon pauvre homme, qui est devant Dieu, nous l'avait dit.

« Il était parti en effet, reprit Pierre-Philippe Larivière, mais il est revenu. Il s'est loué, comme valet de charrue, à Thun-Saint-Martin ; et on le voit, presque tous les soirs, rôder par ici. Il est probable qu'il a fait, ou qu'il cherche à faire, à Iwuy, quelque jolie connaissance. Après tout, c'est bien son droit ; et je crois que c'est un honnête garçon. »

Après avoir exprimé à la veuve et aux orphelins les sentiments de la plus réelle sympathie, le mayeur d'Iwuy se retira.

Il ne se doutait pas qu'il venait de plonger une pauvre fille dans la plus grande perplexité.

Le nom de Joseph avait été pour Angélique une soudaine révélation.

Cette voix qu'elle avait entendue dans la nuit, en allant à Hordain, et qui ne lui était pas tout à fait inconnue, c'était celle de Joseph, le Roux !

C'était lui qui s'était attaché à ses pas, pour la protéger au besoin.

Mais comment avait-il pu savoir qu'elle allait faire cette course nocturne ?

Comment l'avait-il vue sortir et prendre la route d'Hordain ?

C'est donc qu'il veillait, ce soir-là, aux abords de la ferme.

Ce soir-là, et les autres soirs sans doute, il venait rôder, *cherchant à faire quelque jolie connaissance*, comme avait dit le maire.

Est-ce que le maire soupçonnerait ?...

Mais jamais elle n'avait parlé à ce jeune homme ; jamais lui-même ne lui avait dit un mot.

Elle connaissait le son de sa voix, pour l'avoir entendu souvent s'adresser, soit aux autres domestiques, soit à M. de Pronville, soit même à ses bêtes, comme il avait la manie de le faire, alors qu'elle-même se rendait au château, un jour de chaque semaine, pour y travailler de son état de couturière.

Elle n'avait rien à reprocher à ce garçon, mais rien non plus à dire à sa louange ; elle l'ignorait, voilà tout.

Mais pourquoi était-il revenu à Iwuy ? Pourquoi sa présence autour de la maison ?

Pourquoi surtout sa démarche discrète, et touchante en somme, dans la nuit du samedi au dimanche ?

Angélique en était là de ses réflexions, quand soudain la scène rapide et fugitive du départ des seigneurs, le matin du 2 mai, se retraça à sa mémoire, aussi vive et aussi nette que si elle s'y fût trouvée encore.

Elle revit, sur le siège du carrosse, son père, son pauvre père, tenant les guides entre ses mains robustes, l'air grave et sévère, mais droit et fort, semblant défier, hélas ! la

fatigue, et, à plus forte raison, la maladie et la mort.

Elle revit dans la voiture, la dame d'Iwuy, le visage pâle, les yeux rougis par les larmes, répondant à son adieu par un triste sourire.

Elle revit le geste noble et paternel de M. de Pronville saluant en passant, avec une évidente reconnaissance, ces trois enfants du village, amenées là par la plus délicate attention.

Elle revit enfin, sur la troisième voiture, Joseph, le Roux, regardant, lui aussi, le groupe des trois jeunes filles, avec une expression de visage qu'elle n'avait pas alors bien observée, à laquelle elle n'avait pas un seul instant réfléchi depuis, mais qui maintenant revenait à sa pensée, d'une façon très significative.

Alors, arrivée à la conclusion que les faits imposaient à sa perspicacité, Angélique fondit en larmes et se réfugia dans sa chambre.

Le lendemain, dimanche, à l'heure où un certain nombre de paroissiens étaient à la messe, la famille Colpart était réunie et priaient, les portes closes.

Tout à coup, quelqu'un frappa à l'une des fenêtres donnant sur la rue. Angélique se levant, alla voir qui c'était.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, c'est Joseph, c'est le Roux ! Nous n'ouvrons pas, ma mère, n'est-ce pas ?

— Pourquoi pas ? ma fille, répondit Marie-Catherine. Ce garçon se présente honnêtement, en plein jour. Il a prouvé qu'il nous veut du bien. Quelle raison aurions-nous de ne pas le recevoir ? Allez lui ouvrir.

— Oh ! pas moi, ma mère, s'il vous plaît.

— J'irai donc moi-même. Mais est-ce qu'il vous a jamais manqué de respect ?

— Non, non, ma mère. Mais, permettez-moi, je me sauve.

Et elle s'enfuit au jardin, tandis que sa mère, assez intriguée, allait ouvrir la porte.

Joseph entra.

Il s'était endimanché, et, visiblement, il tâchait de vaincre sa timidité et sa gaucherie natives, afin de se présenter sous son meilleur jour.

Il ne parut pas s'apercevoir de l'absence de la jeune fille.

Après avoir exprimé à la veuve, non sans émotion, le regret que lui causait la mort de son mari, il lui exposa qu'il se trouvait sans ouvrage, et qu'il avait pensé venir lui faire ses offres de service, afin qu'elle pût continuer sa petite culture et ainsi élever sans trop de peine ses jeunes enfants.

Marie-Catherine répondit qu'elle voyait à cela deux grands inconvénients : d'abord, ses ressources ne lui permettaient guère de songer à prendre un valet de ferme ; d'autre part, en supposant qu'elle pût payer un

domestique, elle craignait de donner prise à la critique, à la malveillance, en raison de son âge, et surtout de celui de sa fille aînée.

A ces derniers mots, Joseph pâlit et resta quelques instants sans pouvoir répliquer. Il se remit bientôt.

« Madame, dit-il, j'avais prévu la réponse que vous venez de me faire. Permettez-moi de vous dire encore ceci : Je suis étranger au pays, sans famille, je n'ai besoin que de trouver du pain et un gîte. Si vous voulez m'accepter, je m'engage à ne jamais mettre les pieds dans la maison. Je mangerai au fournil, et je coucherai à l'écurie, comme j'en ai l'habitude ; et tout le monde le saura bien, et personne ne trouvera rien à dire. Voulez-vous ? »

— Joseph, reprit la bonne femme, tout émue, vous êtes trop bon ; je vous en remercie. Il faudra que je réfléchisse à vos propositions et que j'en parle à ma fille. Voulez-vous revenir mercredi matin, à huit heures ?

— C'est entendu, madame, à mercredi ; au revoir !

Et il se retira.

Angélique n'osa guère faire d'objections à une chose qu'elle reconnaissait si avantageuse pour sa famille. Mais elle se promit bien de s'expliquer avec le Roux, dès qu'elle en trouverait l'occasion.

La journée du dimanche se passa, longue,

triste et monotone, à peine coupée par quelques visites de parents et d'amis. Encore la mère et la fille eussent-elles préféré rester seules et se renfermer dans une morne et muette douleur, plutôt que de répondre à des consolations banales et souvent de pure convention.

Les enfants avaient commencé à reprendre les jeux de leur âge, et c'était pour leur mère et pour leur sœur la seule cause de vraie distraction qu'elles pussent trouver pour le moment.

Dans la soirée, un bruit singulier, qui courait dans le village, parvint jusqu'à elles.

On annonçait que les religieuses allaient être autorisées à rentrer dans leur école (1).

Et, en effet, deux des compagnes d'Angélique, comme elle anciennes élèves des Sœurs, vinrent bientôt, de leur part, lui annoncer la bonne nouvelle. C'était pour le mardi suivant. En même temps, ses deux amies lui demandaient si, malgré son deuil, elle ne se joindrait pas à elles pour recevoir les Sœurs, à leur retour à l'école, et même pour les complimenter, au nom de toute la paroisse.

Angélique Colpart était regardée, malgré la modestie de sa condition, comme la jeune personne la plus qualifiée du village pour remplir ces sortes de rôles, et elle s'en

(1) Episode historique.



IWUY. — GRANDE PLACE.

acquittait toujours avec bonheur et avec succès.

Elle objecta cette fois les convenances et l'usage, qui lui défendaient de prendre part à aucune cérémonie publique, et aussi sa grande douleur, qui peut-être la rendrait incapable de parler.

Mais ses compagnes insistèrent tant que M^{me} Colpart elle-même intervint, et déclara à sa fille qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce qu'elle se rendit le mardi à l'école, à la condition de ne pas figurer dans le cortège, s'il s'en formait un. Elle croyait aussi qu'Angélique serait assez ferme pour dire quelques mots de bienvenue aux Sœurs à leur rentrée, personne n'ayant comme elle l'habitude de prendre la parole en pareil cas. Elle ajouta que son père, s'il était présent, n'hésiterait pas à lui dire d'accepter, tant il aimait l'œuvre des Sœurs, tant il avait été indigné des avanies qui leur avaient été faites, tant il serait heureux de voir pour elles un commencement de réparation.

Sur ces paroles, Angélique déclara à ses amies qu'elle serait mardi à l'école et qu'elle se chargerait de saluer les religieuses au seuil de leur demeure.

Il y avait à Iwuy, depuis plusieurs siècles, une école de filles convenablement dotée et gratuite, qui était tenue, à l'époque de la Révolution, par deux religieuses de la congré-

gation de Saint-François de Sales : Sœur Ursule Bossu et Sœur Marie-Thérèse Dehon.

Peu après l'arrivée du curé constitutionnel, les jacobins, c'est-à-dire les gens de désordre de la localité, tout fiers d'être en possession d'un si puissant élément de destruction religieuse, à savoir un curé schismatique, s'avisèrent que leur œuvre serait fnachevée, tant qu'il resterait dans la paroisse une école chrétienne. Et comme les législateurs n'avaient pas eu encore le temps d'abolir tout l'ancien système d'éducation populaire, ils eurent à cœur de les précéder dans cette voie, et l'émeute prévint la loi.

On avait contre les Sœurs un grief très sérieux : elles n'avaient pas voulu figurer dans la procession, à l'arrivée de *l'intrus* !

Il est vrai que, depuis, elles avaient cru devoir faire quelques concessions, plutôt par défaut de caractère que d'orthodoxie ; et, faute d'instruction, de défense précise de la part de l'autorité légitime, elles assistaient à la messe et participaient aux sacrements, comme auparavant.

Cela ne désarma pas la colère de leurs ennemis. Elles enseignaient aux petites filles à prier et à aimer Dieu, et ce crime était suffisant.

Un matin, comme les Sœurs revenaient de l'église, elles trouvèrent leur maison occupée par une bande de mauvais drôles, la lie de la population.

Ces individus s'étaient concertés pour que l'opération se passât avec certaines formes. On craignait sans doute le ressentiment de la presque totalité des familles d'Iwuy, très attachées aux Religieuses, très reconnaissantes de leurs bienfaits.

La maison ne fut pas pillée. Des vêtements séculiers avaient été apportés par des femmes, appartenant au parti rouge, qui invitèrent les Sœurs à les prendre, dans l'intérêt de leur sécurité.

Les pauvres filles consentirent à tout ce qu'on voulut. Il le fallait bien, car, à défaut de soumission volontaire, on eût employé la violence.

Les Religieuses, ainsi travesties, se retirèrent dans une auberge, à l'enseigne du *Dragon du Roi*, laquelle était tenue par de très braves gens. Elles y restèrent près de deux mois, durant lesquels les petites filles du village furent sans école.

C'était bien le moindre des soucis pour les révolutionnaires d'alors, comme pour ceux d'aujourd'hui.

La municipalité accourue, comme il convenait, après le coup fait, fit placer un garde à l'école abandonnée, afin qu'il n'y fût rien soustrait, en attendant les ordres de l'autorité supérieure.

Cependant l'indignation était générale dans la paroisse, et, par un de ces revirements

passagers que l'on observe dans les perturbations politiques, les pères et les mères de famille obtinrent, à force de pétitions et même de menaces, que les Sœurs fussent réintégrées dans leur domicile.

Il y eut, à cette occasion, le mardi 12 juillet, une sorte de fête populaire, toute spontanée, qui donna aux braves gens l'illusion d'un retour aux idées d'ordre et de paix sociale. Cela ne devait pas durer longtemps.

On alla chercher les Sœurs, toujours vêtues d'habits séculiers, à leur auberge et on les ramena triomphalement à l'école.

Au moment où elles y arrivaient, au milieu des acclamations de la foule, une jeune fille en deuil, tenant un papier à la main, parut sur le seuil.

C'était Angélique Colpart.

Il y eut dans la foule un frisson, mêlé à la fois d'admiration et de pitié, à la vue de la jeune fille, dont la beauté éclatante était singulièrement mise en relief par le voile de deuil, qui, relevé sur son front, retombait sur ses épaules et encadrait son visage d'un profil si régulier et si expressif.

Elle prit la parole, en s'aidant à peine du papier qu'elle tenait à la main gauche. Tandis qu'elle parlait, on aurait pu, même sans l'entendre, suivre sa pensée dans l'éclat de ses yeux bleus, dans le mouvement harmonieux de ses lèvres roses découvrant par

instants des dents admirables, dans le geste de la main droite qui accompagnait et soulignait discrètement le sens des mots. Elle semblait improviser, avec une grâce et une aisance parfaites, rehaussées par la plus ravissante modestie.

Les bonnes gens du village n'auraient pu détailler ainsi les mérites de l'enfant du peuple qu'ils admiraient. Un artiste eût voulu fixer ses traits sur la toile ou dans le marbre, un philosophe, un sociologue seraient restés rêveurs devant cette fleur suave, spontanément éclosée sur la tige quatorze fois séculaire et toujours si vivace, que l'on appelle la nation catholique française !

« La belle et bonne fille ! disaient les témoins de cette scène touchante ; comme elle dit bien ! et quasiment comme si elle ne l'avait pas appris ! On voit qu'elle aime les Sœurs ; celles-ci n'ont jamais eu d'ailleurs une autre pareille élève. »

La plupart ajoutaient :

« Quel dommage qu'elle ait perdu son père encore si jeune, et en train de faire *une si bonne maison* ! »

Quelques-uns se hasardaient à dire tout bas que la fille Colpart était bien prompte à sortir, sitôt après la mort de son père ; qu'elle n'avait pas été si empressée d'aller à la rencontre du nouveau curé ; qu'on ne la voyait plus à la messe ; que c'était là du

fanatisme, et que peut-être un jour, cela ne lui porterait pas bonheur.

Cependant les deux Religieuses, l'objet de cette manifestation, faisaient assez pitoyable figure, dans leurs habits séculiers. Elles s'y sentaient mal à l'aise, et, malgré le respect et l'affection que l'on avait pour elles, on n'était pas éloigné de les trouver un peu ridicules.

Mais on croyait les faire échapper par ce travestissement, à l'hostilité des esprits forts.

Ceux-ci ne prirent pas le change pour longtemps. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que *l'habit ne fait pas le moine*, bien qu'il y contribue beaucoup, et ils ne se donnèrent aucun repos jusqu'à ce qu'il n'existât plus une seule école où les enfants du peuple pussent entendre parler de leur âme et de Dieu.

Ils auraient poursuivi les maîtres chrétiens, jusque sous la cocarde civique et le bonnet rouge.

Après quelques mois d'exercice, l'école d'Iwuy fut fermée définitivement, et les petites filles restèrent privées de toute instruction durant la Révolution.

Il en fut ainsi sur tout le territoire français, non seulement pour les écoles de filles tenues par des Religieuses, mais aussi pour les écoles de garçons, dont les titulaires étaient généralement, à la campagne, les clercs paroissiaux.

La Révolution n'eut pas honte de laisser grandir sans instruction toute cette génération, laquelle, arrivée à l'âge adulte, fournit un contingent presque général d'illettrés. Plus tard, imputant à l'ancien régime ses propres ruines, elle ne manqua pas de l'accuser d'avoir laissé croupir dans l'ignorance les enfants du peuple ; et il se trouve même aujourd'hui des gens qui se croient savants et qui acceptent sans examen cette injuste et monstrueuse accusation.

La vérité, c'est que partout les enfants trouvaient la facilité de recevoir, toujours gratuitement ou à peu près, l'éducation qui leur convenait, et même l'enseignement secondaire et supérieur, grâce aux nombreuses institutions dont les siècles chrétiens avaient doté le pays.

A Iwuy notamment, outre l'école de filles dont nous venons de parler, il y avait deux écoles de garçons dont l'une, celle de maître Jean-Baptiste Lefebvre, comptait, en 1777, 274 élèves, tant externes que pensionnaires, un vrai collège, qui ne coûtait presque rien à la *communauté* et pas un *double* à l'Etat.

Il faudra que le progrès marche encore longtemps pour rapporter à la florissante et jolie petite cité qu'Iwuy est aujourd'hui devenue, cet avantage sacrifié avec tant d'autres à la passion anti-chrétienne d'une audacieuse et turbulente minorité.

CHAPITRE IX

La Terreur

Au jour indiqué, Joseph se présenta. Il doutait si peu de son admission qu'il avait apporté son mince bagage avec lui.

La fermière lui expliqua qu'elle ne pouvait accepter ses services gratuits, mais qu'elle le paierait, autant que cela lui serait possible, selon les usages de l'endroit.

Il fut d'ailleurs convenu, que le valet de ferme s'engagerait, ainsi qu'il l'avait lui-même proposé, pour éviter les critiques de la malveillance, à ne pénétrer dans l'habitation que durant le jour et autant que l'exigerait son travail.

Dès ce moment, le Roux se mit à l'œuvre, et il déploya tant d'activité, d'intelligence et d'abnégation, que la petite exploitation agricole n'eut pas à souffrir de la disparition de Colpart, et que chacun se plut, sans arrière-pensée, à féliciter sa veuve d'avoir rencontré, dans son malheur, un serviteur aussi capable d'en atténuer les conséquences.

Personne ne parut soupçonner le sentiment secret auquel Joseph avait obéi en rentrant en France et en se mettant au service de cette famille éprouvée.

Il devint plus muet que jamais. Ce n'était pas faute d'avoir quelque chose à dire que le pauvre garçon se taisait aussi obstinément. Ah ! s'il avait osé découvrir son cœur, l'épancher dans celui d'un ami, de quel tourment il aurait été soulagé !

S'il avait osé surtout avouer sa passion à celle qui en était l'objet ! Mais le malheureux garçon se sentait si éloigné d'elle, sous tous les rapports, qu'il n'avait pas même la pensée de pouvoir l'aborder un jour.

Il n'osait pas la regarder en face !

Par contre, lorsqu'il était assuré de n'être pas remarqué, il savourait la joie de la voir aller et venir, diligente et gracieuse, aidant sa mère dans les soins de la ferme, ou assise dans l'intérieur de la maison, près de la fenêtre ouverte, penchée sur son travail, occupée à quelque couture.

Parfois, il l'apercevait, lorsqu'elle se croyait seule, faisant un signe de croix, et, le visage entre les mains, profondément recueillie, faisant une courte et fervente prière.

Alors, le brave garçon, doucement ému, recherchait dans ses souvenirs quelque formule à demi oubliée et priait lui aussi, de son mieux, heureux de s'associer par là aux

sentiments les plus intimes et les plus purs de celle qu'il adorait.

Angélique n'était pas une personne d'un caractère ordinaire. Elle ne pouvait souffrir l'équivoque et l'hypocrisie. Sa franchise naturelle l'aurait poussée parfois jusqu'à la témérité, si ses habitudes de piété ne l'avaient rendue prudente et circonspecte.

Depuis l'arrivée de Joseph dans la maison, elle guettait une occasion de s'expliquer seule à seule avec lui.

Un soir, comme il était rentré des champs très las, après une longue et chaude journée passée à faucher le seigle, il s'était assis sous le noyer, sur le même banc où nous avons vu le garde goûter un de ses derniers moments de repos. Il était seul.

Angélique s'avança vers lui.

Aussitôt, Joseph fit mine de se lever, comme pour s'éloigner.

D'un geste, elle le cloua à son banc.

« Joseph, lui dit-elle, vous m'aimez ! » La foudre serait tombée aux pieds du pauvre garçon, qu'il n'aurait pas été plus saisi. Il n'eut pas le temps de répondre.

« Je tiens, continua la jeune fille, à vous déclarer que, si vous espérez m'avoir un jour pour femme, vous vous faites illusion, Joseph ! »

« Je n'ai pas l'intention de jamais me marier. Si, plus tard, je venais à changer

d'avis, je vous jure que jamais je ne consentirais à paraître devant un curé *intrus*. J'attendrais, en ce cas, le rétablissement de la religion catholique dans son organisation légitime. »

« Cela dit, Joseph, il ne m'en coûte pas d'ajouter que j'apprécie de jour en jour davantage vos bons services. Déjà, je suis arrivée à vous estimer. Il appartient au temps et à Dieu de décider ce que vous et moi, nous deviendrons un jour.

« Je ne vous défends pas de continuer à avoir pour moi les sentiments que je vous vois, mais je compte sur votre loyauté pour maintenir aussi à mon égard votre attitude pleine de réserve et de discrétion. »

« Bonsoir, Joseph ! »

Avant que le malheureux, tout abasourdi par cette déclaration catégorique, fût revenu de sa stupeur, Angélique était déjà rentrée dans la maison.

Longtemps, le valet de ferme resta rêveur, immobile, sur le banc rustique, dans l'ombre qui l'enveloppait peu à peu. Accoudé sur les genoux, la tête entre les mains, il repassait une à une les paroles qu'il venait d'entendre et dont la plupart retentissaient dans son cœur comme un glas funèbre ; mais il se raccrochait pourtant à cette phrase, la seule qui pût lui laisser quelque espérance :

« Il appartient au temps et à Dieu de

décider ce que, vous et moi, nous deviendrons un jour. »

Bien tard dans la nuit, brisé de fatigue et d'émotion, il gagna sa couchette, pour y chercher un sommeil qui ne vint pas.

La famille Colpart passa l'été de 1791 et l'hiver suivant sans trop d'encombre. Vers la Toussaint, le marchand de fil passa, demandant bien haut, à la porte extérieure, s'il y avait du fil à vendre ou si l'on voulait acheter du lin.

C'était l'abbé Lemaire en tournée.

Il accomplissait ainsi la promesse qu'il avait faite à Jean-François Colpart, sur son lit de mort. Sa visite fut pour tous, même pour Joseph, le sujet d'une grande édification.

Toute la famille eut le bonheur, non seulement d'assister à la messe, mais de recevoir la sainte communion. Bien plus, le curé missionnaire ayant passé la journée à visiter quelques familles chrétiennes d'Iwuy, il fut convenu qu'il célébrerait de nouveau les saints mystères, la nuit suivante, dans la maison, et qu'on y admettrait un certain nombre de personnes sûres.

On pense bien que ces braves gens n'allaient pas à ces pieux rendez-vous sans prendre de grandes précautions, afin d'éviter d'attirer l'attention des *sans-culottes*. Les uns choisissaient un prétexte, les autres un autre : un outil emprunté à rapporter, un ouvrage de

couture à confier à Angélique; on entra et l'on sortait par la porte de la maison, par celle de la grange, par le jardin; tout le monde était en habits de travail.

Mais quelque soin que l'on prit de dérober ces réunions secrètes à la connaissance des révolutionnaires, il y avait toujours des indiscretions, des soupçons.

Ainsi, peu à peu, certaines personnes devenaient suspectes du plus grand crime que l'on connût alors : celui de modérantisme ou de contre-révolution.

A tout moment, le district recevait des dénonciations contre les plus honnêtes gens, à qui l'on reprochait de ne pas assister à la messe de l'intrus, de ne pas faire leurs pâques, de recevoir les suppôts du tyran, comme on disait dans le jargon de l'époque.

Bientôt après, ce qui naguère avait été prescrit, sous peine de suspicion, d'incivisme, se trouva défendu, sous peine de mort.

Le hochet que la Révolution s'était fabriqué, sous les espèces de la Constitution civile de la Religion, ne dura pas longtemps entre ses mains.

On avait d'abord fermé les écoles, dispersé les couvents, exigé des curés un serment schismatique.

Toutes les églises ou chapelles non reconnues comme nécessaires au service paroiss-

sial, avaient été mises sous les scellés (mai 1791).

Puis, on avait imposé le serment à tous les membres du clergé, quels qu'ils fussent (29 novembre 1791, 26 mai 1792). Ceux qui refusaient de le prêter, étaient bannis de France.

L'exil devint ensuite coupable et l'émigration criminelle. Il n'y eut plus de séjour légal pour les prêtres, en France, que la prison ; et on n'en sortait que pour le massacre, la guillotine ou la déportation à Cayenne.

Porter des habits de fête le dimanche, n'en pas mettre le jour du décadi, négliger d'arborer la cocarde au corsage ou au chapeau, conserver chez soi un portrait du feu roi, ou une image de sainteté, un chapelet, une médaille, autant de forfaits qui firent monter des milliers de personnes sur l'échafaud.

Le culte constitutionnel se trouva aboli de fait dès les premiers mois de 1793.

A Iwuy, l'église fut fermée un ci-devant dimanche, le 28 mars de cette année. Il n'y avait que quinze ans qu'elle avait été inaugurée.

Le soi-disant curé, de plus en plus méprisable et méprisé, délateur officiel, concubinaire avoué, se démit de ses fonctions et conserva le greffe de la mairie jusqu'à sa misérable mort, qui arriva l'année suivante, 24 octobre 1794.

Primat, le prétendu évêque du Nord, se présenta, le 13 novembre 1793, devant l'administration centrale du département, siégeant à Douai, déclara cesser toutes fonctions sacerdotales et demanda un certificat de civisme.

On ne saurait se faire une idée de l'état d'affolement où se trouvaient les populations en ces années maudites. La Terreur régnait dans toute la force du terme, et toute résistance, toute plainte même, étaient désormais étouffées.

La misère publique s'était accrue, en raison directe des progrès de la Révolution. La terre donnait encore ses produits, mais les impôts, les réquisitions, les pillages ruinaient les habitants des campagnes, tandis que la cessation presque absolue de tout commerce et de toute industrie réduisait à la faim les ouvriers des villes.

C'était là une situation féroce ment voulue par les agitateurs, à qui les souffrances du peuple, masse ignorante et facile à égarer, fournissaient des sujets de déclamations contre les aristocrates, des cœurs toujours agités et des bras toujours armés pour les émeutes.

A tant de fléaux vint bientôt s'ajouter celui de la guerre.

La contrée où se passent les événements de notre récit, fut tour à tour occupée par les armées alliées et par les troupes françaises,

depuis le mois de novembre 1792 jusqu'à la fin de 1794. Durant ce temps et plus tard encore, tant que durèrent les guerres de la République, des bandes armées, plus ou moins régulières, désignées sous le nom de colonnes mobiles, parcouraient le pays, pillant, rançonnant, réquisitionnant, accueillant les délations, arrêtant à tort et à travers les victimes désignées pour la guillotine ou pour la déportation, traquant les prêtres, se livrant enfin à toutes sortes d'excès, toujours impunis.

Il va sans dire que la vie même des habitants était souvent menacée et que plusieurs périrent sous les coups de la soldatesque ennemie, ou des brigands français déguisés en militaires.

Malheur aux femmes, aux jeunes filles qui tombaient entre les mains de ces bandits ! Pas une ne pouvait espérer en être respectée. Aussi s'en trouvait-il souvent qui, dans une lutte désespérée, cherchaient la mort, la préférant au déshonneur.

C'était bien à ce parti héroïque qu'étaient résolues Marie-Catherine Deheau et sa fille, si l'on venait les attaquer. De son côté, Joseph veillait sur elles, et il avait imaginé plusieurs stratagèmes pour les défendre ou les venger au besoin.

Il y a, de nos jours encore, dans le sous-sol du village d'Iwuy, de nombreux et profonds souterrains, anciennes carrières de pierre

blanche, depuis longtemps inexploitées, qui semblent avoir servi de cachettes aux habitants, dans les guerres du moyen âge. On voit, dans certaines caves de la localité des ouvertures maintenant obstruées, qui jadis donnaient accès à ces vastes galeries. Çà et là un retraits ménagé à dessein conduisait à l'orifice d'un puits, ressource indispensable pour un séjour prolongé dans ces sombres refuges.

L'une des caves de la maison des Colpart offrait précisément cette particularité.

La baie derrière laquelle le puits se creusait à pic, était bouchée par une forte porte en bois que l'on n'ouvrait jamais.

Dans le silence de la cave, on entendait le bruissement perpétuel des sources qui alimentaient la nappe souterraine, et, de temps en temps, la chute plus sonore des gouttes d'eau qui tombaient des parois du puits abandonné.

Il n'y avait pas d'orifice extérieur.

Joseph, toujours rêveur et préoccupé, avait conçu l'idée de faire de ce puits le tombeau de quiconque oserait attenter à l'honneur des femmes dont il avait la garde, et il en avait disposé la porte en conséquence. Il avait remplacé tous les gonds et les verrous par des chevilles, minces comme des fétus de paille, en sorte que d'un coup de poing on pouvait l'enfoncer et la faire tomber dans le gouffre.

L'occasion que Joseph redoutait et en vue de laquelle il avait pris ses mesures, ne tarda pas à se présenter.

Un soir du mois d'octobre de 1793, un escadron de *Hussards de la Mort*, voyageant en colonne mobile, s'arrêta à Iwuy, pour y passer la nuit.

Bien que les veuves fussent exemptes de l'obligation de loger les militaires de passage, un brigadier se présenta chez la femme Colpart, et, malgré ses observations, s'y installa comme chez lui. Il ordonna au valet de ferme de soigner son cheval, de l'abreuver, de lui donner à manger, tandis que lui-même se faisait servir tout ce qu'il y avait de meilleur dans la maison.

On pense bien que ce défenseur de la patrie, à l'intérieur, ne tarda pas à remarquer l'extrême beauté d'Angélique, et qu'après avoir bien mangé et bien bu, il ne se fit pas faute de vouloir la lutiner quelque peu.

La jeune fille se défendait de son mieux, et la mère suppliait le militaire d'avoir pitié de deux femmes sans défense et de se contenter du bon accueil qu'il avait reçu.

Joseph écoutait à la porte.

Irrité de la résistance qu'il rencontrait, le brigadier devenait menaçant. Il finit par déclarer que c'était à la guerre comme à la guerre, et que, de gré ou de force, il userait de ses droits. Ce disant, il tirait sa grande

raprière et voulait forcer Angélique, plus morte que vive, à passer devant lui, dans la chambre voisine !

Le Roux jugea qu'en effet c'était à la guerre comme à la guerre et que l'ennemi avait mérité la mort.

Ouvrant donc doucement la porte de la cave et la laissant béante derrière lui, il descendit sans lumière. Il se plaça tout près de la porte du puits, et, s'armant d'un vieux chaudron de cuivre et d'une forte barre de fer qu'il avait préparés d'avance, il se mit à frapper et à faire un bruit infernal.

Pendant ce temps-là, le hussard avait empoigné la pauvre Angélique et l'avait jetée brutalement dans la chambre où il avait la prétention de s'enfermer avec elle.

En entendant le vacarme qui se faisait dans la cave, il ne se trouva pas rassuré, et, voulant voir ce que c'était, il sortit de la chambre, ferma la porte et mit la clef dans sa poche.

Joseph continuait de battre le cuivre à tour de bras et n'interrompait son charivari que pour crier de temps en temps et de toutes ses forces :

« Canaille de hussard ! »

« Fainéant de hussard ! »

« Poltron de hussard ! »

Le brigadier furieux demanda à M^{me} Colpart ce que c'était.

« Je n'en sais rien, répondit celle-ci ; peut-être un autre soldat qui sera descendu à la cave, sans être vu, et qui, ayant bu, vous insulte. »

« Fainéant de hussard ! »

« Poltron de hussard ! »

« Canaille de hussard ! »

répétait Joseph, hurlant comme un damné.

« Citoyenne, éclaire-moi, et marche en avant ! rugit le hussard.

Marie-Catherine, sans mot dire, résignée, prit la chandelle et descendit à la cave. Elle avait reconnu la voix de Joseph et elle se doutait bien qu'il avait trouvé un moyen quelconque de la délivrer, elle et sa fille, des attaques de ce mauvais drôle.

« Avancé, si tu l'oses, scélérat ! » criait de plus belle le Roux, vraiment effrayant d'audace et de colère, devant la porte du puits, où il semblait s'appuyer.

« Viens ici que je t'assomme ! »

Le hussard regarda un instant son adversaire, puis il s'élança vers lui, la pointe de son sabre tendue en avant, comme pour le transpercer.

Agile comme un chat, Joseph fit un bond de côté, la porte céda sous le furieux coup de pointe porté par le hussard et s'écroula avec fracas au fond du puits, tandis que le cavalier, entraîné par son sabre qui s'était enfoncé dans le bois et par l'impétuosité de son atta-

que, tombait sur le seuil, le buste penché au-dessus de l'abîme.

Joseph avait prévu cette chute.

Aussitôt il se jeta sur les jambes du hussard, le fit basculer et le précipita au fond.

On entendit un cri terrible, un remous dans l'eau, et ce fut tout.

La femme Colpart était anéantie de frayeur. Dans la maison, les enfants hurlaient d'épouvante.

Quant au valet de ferme, il ne paraissait pas ému outre mesure.

Tranquillement, il alla chercher dans un coin de la cave une autre porte, exactement semblable à la première, qu'il ajusta, de la même façon, devant le trou béant, en disant :

« S'il en vient d'autres, il reste de la place ! »

Restait à se débarrasser du cheval et à délivrer Angélique.

La première besogne parut plus pressante à Joseph que la seconde.

Il se rendit à l'écurie, fit sortir la bête toute harnachée, la conduisit dans la rue, lui tourna la tête du côté de Cambrai, et à l'aide de quelques vigoureux coups de fouet, la lança sur la route, au triple galop, dans la nuit.

Angélique ne donnait pas signe de vie dans la pièce où elle était captive.

Comme la clef de la chambre était remise,

pour longtemps, au fond du souterrain, il fallut enfoncer la porte, et ce ne fut pas une petite besogne.

Mais Joseph mettait d'autant plus d'ardeur au travail que le silence de la jeune fille devenait, d'instant en instant, plus inquiétant.

Enfin la serrure céda, et, la porte ouverte, on aperçut Angélique étendue par terre évanouie.

Le brave garçon, plus ému devant ce spectacle qu'il ne l'avait été devant le sabre du brigadier, se pencha sur elle, constata qu'elle respirait encore, et, la saisissant entre ses bras, il la porta sur le lit où elle ne tarda pas à revenir à elle.

Telle était la confusion dans laquelle opéraient les colonnes mobiles, que personne ne sut jamais ce qu'était devenu le brigadier disparu et que le peloton auquel il appartenait s'éloigna sans s'en inquiéter.

CHAPITRE X

Le sang du peuple

C'est une erreur très commune parmi les personnes qui croient savoir quelque chose des faits de la grande Révolution de penser que les victimes de la Terreur ont été principalement les nobles et les prêtres, les riches et les moines.

Sans doute la proportion des malheureux qui ont été sacrifiés à l'hydre révolutionnaire est plus forte dans les hautes classes que dans les rangs du peuple. Mais les plus humbles conditions ont fourni le contingent le plus nombreux à la guillotine, et, puisque nous en trouvons la preuve dans l'entourage immédiat des personnages qui figurent dans ce récit, nous n'hésiterons pas à la fournir à nos lecteurs.

Au moment de la chute de Robespierre, quarante-deux personnes du village d'Iwuy attendaient dans les prisons de Cambrai leur tour de passer à la guillotine ! Or, Iwuy ne comptait alors que 400 feux, et il n'y avait ni

nobles, ni riches, à proprement parler, dans le village.

Ce fut avec une véritable stupeur que l'on apprit à Iwuy l'arrestation, puis la condamnation d'un certain François-Joseph Marlière, habitant de la commune, homme simple d'esprit et presque idiot, *pour avoir été en relations avec l'ennemi.*

Or, ce malheureux n'avait été que jusqu'à Estrun, à quelques centaines de mètres de chez lui, demander du tabac aux avant-postes autrichiens. Il fut exécuté le 26 novembre 1793.

Comme on le menait à l'échafaud, on lui dit, et il crut, qu'on le conduisait à la *ducasse!*

Il arriva à un autre habitant d'Iwuy, nommé Charles Larivière, une aventure bien singulière.

Arrêté et condamné pour *incivisme*, il allait à l'échafaud, sur une charrette, avec d'autres prisonniers. En route, dans une rue étroite, la charrette fatale fut heurtée et enchevêtrée par celle d'un marchand de charbon de bois.

A la faveur de ce petit accident, pendant que les charretiers se disputaient et tâchaient de dégager leurs attelages, Charles Larivière se laissa glisser entre les sacs du marchand de charbon et s'y blottit, tandis que ses malheureux compagnons continuaient le sinistre trajet. Le charbonnier se fit, au péril de sa vie, le complice de cet émouvant sauvetage.

Il conduisit hors de la ville le pauvre échappé, qui s'empressa de retourner à Iwuy où il se cacha si bien qu'il fut impossible aux gendarmes de le retrouver.

Moins heureux que Charles Larivière, son cousin, Jean-Baptiste Larivière, fut guillotiné pour avoir correspondu avec un émigré, dom Etton Larivière, ancien religieux de l'abbaye de Liessies, réfugié aux Pays-Bas. Or, ce religieux était son propre frère, à qui Jean-Baptiste s'était fait un devoir d'envoyer quelques subsides, pour l'empêcher de mourir de faim. C'était un crime.

Dom Larivière porta également sa tête sur l'échafaud, à Valenciennes, le 12 octobre 1794. Ces braves gens étaient loin d'être des aristocrates; c'étaient des laboureurs, des fermiers, ou des fils de fermiers, et nous verrons bientôt qu'ils ne furent pas les seuls enfants du peuple d'Iwuy dont la Révolution versa le sang sur l'échafaud.

La même fureur homicide sévissait dans toute la France, et, pour ne parler que de ce qui s'est passé dans la région du Nord, on sait qu'en quatre mois, le tribunal révolutionnaire, siégeant à Arras, envoya à l'échafaud quatre cents victimes. Joseph Lebon, avant de quitter cette ville pour se rendre à Cambrai, fit tomber quarante-cinq têtes en deux exécutions.

Une veuve Priston, mercière, rue des

Liniers, à Cambrai, reçoit une lettre d'un parent émigré en Angleterre ; elle est guillotinée, et laisse neuf enfants orphelins. Quelques jours après son exécution, ses filles sont forcées de prendre part à une fête républicaine et d'aller jeter des fleurs devant la déesse Raison.

L'abbé Tranchant, chapelain de la métropole, est exécuté, à l'âge de quatre-vingts ans, et sa sentence porte cet horrible jeu de mots : « Albert Tranchant aura la tête tranchée ».

Madame de Monaldy avait quatre-vingt-dix ans ; elle était sourde, riche, marquise, et sœur de l'ex-évêque auxiliaire de Cambrai, Mgr de Millancourt, évêque d'Amicles. « Elle conspire sourdement, ou son argent conspire pour elle », s'écrient ses cyniques accusateurs. Elle sera guillotinée avec ses serviteurs (10 mai 1794).

Le village d'Avesnes-le-Sec, près d'Iwuy, a été longtemps occupé par les Autrichiens. Il s'est même livré sur son territoire une bataille malheureuse pour les armes françaises (14 septembre 1793).

Cinq membres du Conseil municipal de cette commune ont été forcés, sous peine de mort, de prendre la cocarde noire, emblème de l'armée victorieuse.

Dénoncés pour ce fait, ils sont condamnés et exécutés.

Les listes du tribunal révolutionnaire de Cambrai mentionnent encore, entre autres noms, ceux de Pierre-Philippe Milon, de Montigny, avec la profession d'invalidel de Pierre Zerdelin, ancien officier, demeurant rue St-Georges, coupable d'avoir conservé sa croix de chevalier de Saint-Louis; de François Bancourt, maréchal-ferrant à Crèvecœur, et de sa femme, Catherine Gransart, pour avoir donné asile à un prêtre proscrit, Pierre-Joseph Peugnet, curé de Vitry. Celui-ci fut arrêté, condamné et exécuté avec eux.

Une femme des environs d'Arras, mère d'une nombreuse famille, revenant des champs, s'empressait d'allaiter, sur le pas de sa porte, un enfant de huit semaines. Passe un juré révolutionnaire. Il regarde cette femme et lui dit :

« Dis donc, citoyenne, pourquoi n'as-tu pas de cocarde? Sais-tu, f... aristocrate, que je peux te faire guillotiner? »

« Eh ! nou fait, répond la paysanne en son patois, je n' sus mie aristocrate. Je reviens d' chés kaimps, et j' vas y retourner, j' n'ai mie besoin d' cocarde pour ouvrer. »

« Quoi, b..., réplique le juré furieux, tu réponds! je vais à Arras et je te ferai raccourcir.

« Eh bien ! va, conclut la paysanne; si tu me fais guillotiner pour cha, on a bein raison d' dire qu'ain ain guillotine à Arras qui sont

si innocents que ch' l'innocent que j' tiens dains mes bras ! »

Le juré tint parole. On vint arrêter la malheureuse ; elle fut condamnée à mort, et exécutée ! Et quand le bourreau, digne valet de ses maîtres, releva son corps mutilé, il fit remarquer à son aide en ricanant que le lait coulait avec le sang !

A Cambrai, l'orgie sanglante fut telle que l'imagination se refuse à croire à un fait, qui est pourtant historique, et consacré par une délibération du Conseil général de la commune, en date du 27 juillet 1794, prescrivant de prendre des mesures en conséquence, dans l'intérêt de la santé publique.

On avait creusé sur la place d'Armes, sous la guillotine, un large fossé, destiné à recevoir le sang des victimes. Ce fossé débordait, et le flot hideux allait joindre le ruisseau de la rue Tavelle, et par la place où était alors la Cathédrale, et la rue Fénelon, il allait se jeter dans l'Escaut, au pont de Bon-Secours !

Voilà des détails qui mériteraient bien d'orner la mémoire des gens qui ne jurent que par la grande Révolution, et qui font remonter à cette époque l'aurore du bonheur et de la Fraternité.

L'un des griefs qui servaient le plus souvent, sur nos frontières, aux dénonciateurs pour faire arrêter les personnes contre qui

ils nourrissaient des désirs de vengeance ou dont ils convoitaient les biens, était le soupçon d'espionnage.

Il arrivait fréquemment que des relations d'affaires ou de famille obligeaient les habitants des contrées envahies par l'étranger à franchir les lignes ennemies, lignes que le sort des batailles déplaçait à chaque instant. Tantôt, par exemple, la route de Valenciennes était libre, et tantôt elle ne l'était pas, en sorte que, se rendre dans cette ville, c'était parfois s'exposer à être accusé d'avoir voulu communiquer avec l'ennemi ! Ni l'un ni l'autre état-major ne prenaient la peine de renseigner les paysans sur ces circonstances qui variaient de jour à autre.

Il fallait bien cependant aller quelquefois à la ville ou dans les villages voisins, pour se procurer les choses nécessaires à la vie, tâcher de vendre les produits des fermes, assister à des funérailles, négocier des arrangements de famille. Si l'on n'avait pas d'ennemis ou de jaloux, ces démarches passaient inaperçues ; si l'on était dénoncé, c'était presque toujours la mort.

Un autre crime du temps consistait à cacher des prêtres, des religieux traqués par les agents de la Convention. Leur fournir des aliments, assister aux messes qu'ils célébraient secrètement, c'était s'exposer à la guillotine.

La plupart de ces courageux missionnaires, que nous avons vu exercer, durant les premiers mois de la Terreur, leur périlleux ministère, avaient à leur tour passé la frontière, moins pour sauver leur vie que pour ne pas exposer à une mort certaine les personnes dévouées qui les recevaient.

Le dernier voyage de l'abbé Lemaire à Iwuy eut lieu au mois d'avril 1793. Le village était occupé, ainsi que tous les environs, par les troupes françaises, sous les ordres du vieux général Lamarche, dont le quartier était au Camp de César, à Estrun.

Le missionnaire, déguisé cette fois en valet de charrue, ne put célébrer la messe. Il se contenta d'entendre les confessions de ceux que l'on crut pouvoir prévenir sans danger de son passage.

Il visita et consola ainsi notamment la famille Colpart, à qui il annonça son prochain et définitif départ pour l'exil.

Il sembla à Angélique et à sa mère, quand le bon prêtre les quitta pour toujours, que quelque suprême appui leur échappait, et qu'elles allaient se trouver plus que jamais en proie à ces épreuves que Colpart mourant leur avait prédites.

Cependant ces vaillantes femmes ne perdaient pas courage. Leur confiance en Dieu, la paix absolue de leur conscience, leur amour du travail les préservaient d'un déses-

poir que tant de malheurs publics et privés n'auraient que trop justifié.

Le bon Joseph veillait sur elles et sur leurs intérêts, comme un vrai parent, et sa présence était une cause de sécurité et de confiance pour la famille entière.

La jeune fille continuait à s'occuper de couture.

Elle apportait ainsi aux ressources des siens un appoint d'autant plus appréciable qu'elle était estimée comme très habile dans son état, et que sa clientèle se recrutait parmi les personnes les plus aisées de la localité.

Elle excellait surtout à confectionner ces petits bonnets de dentelle qui avaient été mis à la mode par la jeune et infortunée reine Marie-Antoinette, et qui contrastaient si étrangement, par leur gracieuse élégance, avec l'horreur des temps où on les portait.

La vogue dont jouissait Angélique Colpart comme couturière (nous dirions aujourd'hui modiste) n'était pas sans lui susciter quelques jalousies.

D'autre part, son extrême réserve, son refus de participer aux fêtes du nouveau régime, sa conduite absolument irréprochable, au milieu d'une jeunesse qui, tous les freins ayant été brisés sous la secousse révolutionnaire, se pervertissait rapidement, tout, jusqu'à la prospérité relative de sa famille,

à laquelle elle contribuait pour une large part, tout conspirait à accentuer contre elle l'animosité de certaines personnes, moins heureuses qu'elle, et moins dignes de l'être.

On savait, d'une manière vague, que la maison de la veuve Colpart avait servi de refuge à des prêtres insermentés, et c'était encore un argument susceptible d'être invoqué par la malveillance, à l'encontre de cette femme de bien, et surtout de sa fille.

A diverses reprises, pour renouveler ses approvisionnements en dentelles et autres fournitures nécessaires à sa profession, Angélique dut se rendre à Valenciennes, pendant les années 1793 et 1794.

Joseph la conduisait avec la carriole et le bidet, dons de M. de Pronville, et elle était toujours accompagnée, soit de son jeune frère, soit de sa mère elle-même.

Ces trois ou quatre voyages, d'ailleurs accomplis sans encombre, donnèrent lieu dans l'esprit de certaines gens, à des soupçons aussi ridicules et aussi injustes que redoutables, et qui ne devaient pas tarder à avoir des conséquences tragiques.

FAC-SIMILE D'UNE GRAVURE DE L'ÉPOQUE.



Dessiné d'après nature par Gabriel

JOSEPH LEBON.

*Oratorien. Maire d'Arras,
Administrateur du Pas-de-Calais,
Député à la Convention nationale;
Né à Arras en 1765. Décapité le 5 9^{bre} 1795.*

CHAPITRE XI

Le monstre des monstres

Nous avons vu, au chapitre précédent, un échantillon des exécutions criminelles qui eurent lieu à Cambrai, à cette épouvantable époque.

Avec quel frisson d'horreur on apprenait dans les campagnes voisines ces condamnations que rien ne justifiait, et qui, par conséquent, menaçaient le premier venu, pour peu qu'il fût dénoncé.

Un berger de Mastaing, nommé Raymond Dessenin, à qui les Autrichiens avaient enlevé ses moutons dans les champs, était condamné à mort pour les avoir laissé prendre.

Mathias Colmont et Augustin Barbet, de Lieu-Saint-Amand, étaient exécutés pour avoir fourni à l'ennemi des vivres qu'ils n'avaient pu lui refuser.

De malheureux soldats, mal commandés, mal nourris, mal pourvus de munitions, et dont toute la faute était d'avoir combattu un contre trois, sous des chefs incapables, étaient conduits à l'échafaud pour avoir lâché pied aux combats d'Avesnes-le-Sec (14 sep-

tembre 1793), de Villers-en-Cauchie et de Troisvilles (24 et 26 avril 1794).

La Terreur qui pesait sur le cœur de la France entière, bien avant le meurtre de Louis XVI (21 janvier 1793), et dont l'une des premières victimes à Cambrai fut l'intègre et bon M. Lallier, intendant du seigneur de Noyelles (31 octobre 1793), devait atteindre son paroxysme, entre le commencement du mois de mai et la fin du mois de juillet 1794.

Aux premiers jours de ce trimestre maudit, arrivait à Cambrai l'un des plus grands scélérats que la terre ait jamais portés.

Il se nommait Joseph Lebon. Son titre était celui de représentant du peuple, membre de la Convention, en mission dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Il n'était âgé alors que de vingt-neuf ans, et déjà il avait accompli les plus grands forfaits dont un homme puisse se rendre coupable.

C'était d'abord un mauvais prêtre, membre de l'Oratoire, ancien curé constitutionnel de Neuville-Vitasse, au diocèse d'Arras.

Après son apostasie, il s'était marié, autant qu'un prêtre, prêtre pour l'éternité, peut le faire; puis, il était parvenu à se faire nommer maire d'Arras et député à la Convention. Déjà de ce temps-là, un honnête curé ne pouvait prétendre à grand'chose, mais un défroqué pouvait aspirer à tout.

Ce fut d'abord à ses concitoyens que Joseph Lebon fit sentir le poids de sa tendresse républicaine.

Il vint ensuite à Cambrai exercer la plus honteuse et la plus sanglante dictature qu'ait jamais supportée un pays civilisé.

Il était d'aspect chétif, de tenue débraillée. Son visage, flétri par le vice, avait une expression de hardiesse et d'audace qui intimidait au premier abord ses interlocuteurs. Des cheveux en désordre lui couvraient en partie le front et retombaient en une grosse queue sur ses épaules légèrement voûtées.

Il affectait de ne jamais sortir sans un grand sabre qu'il tenait nu à la main et dont il faisait d'incessants moulinets.

Tout son air était celui d'un matamore de foire, d'un saltimbanque.

On prétendait que, dans sa jeunesse, il avait été fou, et que ses parents l'étaient également. Quoi qu'il en soit, c'était un fou tout à la fois rusé et furieux.

Ses mœurs étaient d'un cynisme révoltant; il était cupide et voleur autant que cruel; son langage grossier et violent était bien l'expression de son âme diabolique.

Dès son arrivée à Cambrai, le 5 mai 1794, Joseph Lebon se mit en mesure d'organiser fortement le système de massacres qu'il méditait.

Il fit d'abord entrer dans le tribunal révo-

lutionnaire une équipe de vingt *sans-culottes* qui étaient entièrement à ses ordres ; puis, il s'occupa de stimuler partout le zèle des délateurs ou pourvoyeurs de la *sainte guillotine*, comme il disait ; il recruta, dans les mauvais lieux de Cambrai, des malfaiteurs publics et des femmes perdues, pour constituer son escorte, quand il sortait, et son auditoire, quand il lui prenait fantaisie de haranguer le peuple.

C'était cette tourbe immonde, qui, dans le prétoire, réclamait des sentences impitoyables, qui escortait, avec des cris de haine ou des plaisanteries féroces, les condamnés marchant à la mort, qui applaudissait à chaque tête qui tombait, et qui parfois allait dépouiller les victimes et se vautrer dans leur sang !

La présence de cette garde effrayante autour du monstre explique comment tout un peuple opprimé et décimé laissa se commettre, sous le simulacre de la justice, et sous le prétexte du bien public, tant d'assassinats, tous plus révoltants les uns que les autres.

En outre, Joseph Lebon et ses congénères de Paris, de Nantes, de Lyon et de tant d'autres villes, avaient en mains cette autorité contre laquelle il n'y eut guère que les Vendéens et les Bretons pour se lever : l'estampille du gouvernement central.

Et l'on sait que les hommes sont comme les moutons : ils n'ont pas coutume de se révolter contre les chiens, même les plus cruels, que le berger leur envoie !

La maison de détention de Cambrai n'étant pas suffisante pour contenir les centaines de prévenus que l'on y amenait de toutes parts, on avait transformé en prisons plusieurs anciens couvents de la ville et la caserne du *Carré-de-Paille*.

Le tribunal révolutionnaire siégeait dans l'ancien collège des Jésuites, aujourd'hui le Grand Séminaire, dans l'aile des bâtiments qui longe la rue des Ecoles, au premier étage. Les salles du bas servaient de prison pour les accusés, et la chapelle de lieu de réunion pour le club. C'était du haut de la chaire encore actuellement existante, que Joseph Lebon prononçait ses discours au peuple. Quel peuple et quels discours !

C'est le cinquième jour après l'arrivée de Joseph Lebon à Cambrai que la marquise de Monaldy, malgré ses quatre-vingt-dix ans, est exécutée. On avait trouvé sur elle une image de Saint Benoît ! Quatre autres personnes furent guillotonnées le même jour.

Pendant que l'on versait ainsi à flots le sang innocent, la prétendue femme de Lebon, un enfant sur les bras, se pavait sur la place devant l'échafaud, entourée d'une troupe de créatures, qui, à l'instar de Paris, se

faisaient nommer les *tricoteuses* et d'hommes gagés, comme nous l'avons dit, pour former l'escorte du représentant, et que l'on appelait *les fainéants à vingt-deux sous*.

L'exécution de la marquise de Monaldy eut lieu un samedi, jour de marché à Cambrai. Un certain nombre de paysans et de fermières des environs assistaient à ce sanglant spectacle, et les acclamations, les plaisanteries ignobles de la *meute à Lebon* les glaçaient d'effroi.

Les bourgeois et les marchands de Cambrai dont les maisons étaient situées sur la Place, affectaient de tenir pendant les exécutions leurs portes et leurs fenêtres fermées. Lebon ne tarda pas à s'en apercevoir, et il les requit de se mettre à l'avenir sur le devant de leurs portes, et de rire et d'applaudir aux coups redoublés du couteau national!

Cependant la fortune des batailles semblait sur le point de revenir du côté des armées de la République.

Au commencement du mois de mai 1794, le général Pichegru se trouvait à la tête de l'armée du Nord, forte de 180.000 hommes. Ses troupes s'échelonnaient de Maubeuge à Dunkerque, et son centre, avec environ 50.000 hommes, était placé entre Cambrai et Bouchain, au camp de César d'Estrun et dans les villages environnants.

De jour en jour, de nouveaux renforts arri-

vaient de l'intérieur de la France à la frontière, et c'étaient, sur toutes les routes, des mouvements incessants de troupes de toutes armes.

Pour les habitants des villages occupés ou traversés, notamment pour Iwuy, c'était une cause de perpétuelles réquisitions que le séjour ou le passage des soldats. Encore se fût-on trouvé heureux, si l'on avait eu à héberger et à ravitailler les effectifs de l'armée régulière ; mais, sous prétexte d'assurer le recrutement, la, sécurité, le service des vivres, les trop fameuses *gardes-mobiles* continuaient leurs tristes exploits.

Tandis que les vrais soldats, les seuls dignes de ce nom, allaient combattre bravement, et bientôt victorieusement les ennemis du dehors, les autres s'attaquaient à des adversaires moins redoutables et se faisaient les auxiliaires de la Terreur et les pourvoyeurs de la guillotine.

Néanmoins, on regardait avec sympathie défiler les troupes françaises, parce qu'on voyait se déplacer l'axe de la guerre dont on espérait voir bientôt la fin victorieuse.

Et la vue de ces troupes, maintenant mieux équipées et plus confiantes dans leurs chefs, faisait une heureuse diversion aux cris de douleur et de détresse qu'on entendait de toutes parts.

Le mardi 13 mai 1794, à dix heures du

matin, au moment même où la sanglante machine faisait tomber la tête de deux victimes sur la place d'Armes, à Cambrai, un régiment d'infanterie quittait cette ville et prenait la route de Valenciennes.

Deux heures après, au bas de la rue de Cambrai, à l'entrée d'Iwuy, le son des clairons et des tambours annonçait le passage des troupes.

Les habitants, rentrés des champs pour le repas de midi, sortirent en foule de leurs maisons pour assister au défilé, et parmi eux la veuve Colpart et ses enfants.

Marie-Catherine, portant toujours le deuil de son mari, était coiffée d'un bonnet noir, avec l'obligatoire cocarde tricolore. Elle se tenait debout, sur le seuil de sa porte ouverte, les deux mains appuyées sur les épaules de sa petite fille, debout aussi devant elle. Les petits garçons étaient au bas du perron, sur la première marche.

Quant à Angélique, elle avait d'abord hésité à sortir, mais, sur les instances de sa mère, elle s'était placée auprès d'elle.

Sa mise était très simple, mais son corsage de couleur sombre, bien ajusté, sa jupe d'une coupe élégante, son petit tablier de soie noire, ourlé de dentelle blanche, à la mode du temps, et signe de sa profession, faisaient ressortir cette grande beauté dont elle était la seule à ne pas paraître s'apercevoir, et qui

excitait autour d'elle tant de jalousie, secrète ou déclarée.

Une cravate de batiste était négligemment nouée autour de son cou; elle ne portait pas de bonnet. Dans ses cheveux blonds relevés en bourrelets sur le front et en catogan derrière la tête, un ruban tricolore était attaché, en guise de cocarde. Elle avait aux pieds des souliers de satin noir, à lacets de soie, très découverts, et des bas blancs.

Le colonel s'avancait en tête de la troupe, très grand, très haut, sur un cheval énorme. Il paraissait âgé, mais néanmoins très vigoureux encore. Sous le bicorne galonné, une perruque à queue, poudrée, se balançait sur son uniforme. Les revers de ses bottes étaient de couleur écarlate et il portait des éperons d'or. C'était sans doute un vieil officier de l'ancienne armée, un de ces nobles qui tâchaient de se faire oublier des jacobins, en bataillant pour la France, sous les drapeaux de la République.

A ses côtés, chevauchait sur un mauvais bidet un homme singulièrement accoutré d'un vêtement mi-bourgeois, mi-guerrier, avec une énorme cocarde au chapeau, une écharpe tricolore qui lui ceignait les reins, et un sabre recourbé, large comme un cimetière.

C'était un des innombrables agents que la Convention adjoignait aux chefs de l'armée

pour les surveiller, les contrarier et les dénoncer, s'ils le jugeaient à propos.

Les colonnes mobiles étaient particulièrement placées sous leurs ordres.

Tandis que le colonel allait droit son chemin, sans s'inquiéter des gens qui le regardaient, le citoyen représentant fouillait de ses yeux de policier les groupes de paysans réunis le long de la route pour voir passer les soldats.

Arrivé à la hauteur de la ferme Colpart, ses regards ne manquèrent pas de tomber sur la jeune fille qui se tenait à la porte.

« Diable, s'écria-t-il, la jolie fille ! » Ce disant, il poussa son cheval de côté et s'arrêta.

En voyant ce mouvement, Angélique était rentrée dans la maison.

Le représentant mit pied à terre. Aussitôt quelques badauds se rassemblèrent autour de lui.

La femme Colpart entraînant ses enfants était rentrée à son tour.

« Quelles gens est-ce là ? interrogea le cavalier.

« C'est une veuve, répondirent les uns, une brave citoyenne, qui, avec l'aide de sa fille aînée, élève bien ses quatre jeunes enfants.

« N'empêche que ces femmes-là sont des aristocrates, dirent les autres ; et, si elles n'avaient pas eu les écus du ci-devant seigneur, elles ne feraient pas tant d'étalage. »

Le représentant fronça le sourcil. Le cercle s'était agrandi autour de lui, et l'on y voyait plusieurs physionomies dont on avait appris à se défier dans le village.

Les dénonciations commencèrent à se formuler nettement.

Un certain Mogobry, homme qui s'était fait le délateur, en quelque sorte officiel, de la commune, déclara que la maison Colpart avait été un refuge de calotins, si elle ne l'était encore.

La fille de cet ignoble personnage, fille bien digne d'un tel père, était présente. C'était une couturière inhabile et malhonnête à qui Angélique avait eu le malheur de prendre des clientes. Elle s'empressa d'ajouter :

« Et la fille est une espionne ! Il n'y a pas trois semaines que je l'ai vue revenir, la nuit, de Valenciennes. »

« Tu mens, citoyenne, s'écria un homme qui venait de s'arrêter en passant et qui avait entendu la conversation. Je l'ai vue, moi aussi, revenir de Valenciennes, mais c'était en plein jour. Il n'était pas six heures du soir. »

Le représentant se retourna vers le nouveau venu, et, le toisant des pieds à la tête :

« Tu m'as l'air, toi, d'un f... aristocrate, dit-il. Comment t'appelles-tu ? »

« Pierre Hautecœur. »

« Ton âge ? »

« Quarante-huit ans. »

« Ton métier ? »

« Cultivateur. ».

Mogobry se pencha à l'oreille du représentant et compléta ainsi la réponse :

« Fournisseur ordinaire de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche.

« Comment ? s'écria aussitôt l'agent de la Convention, je suis donc tombé ici dans un nid de conspirateurs, de traîtres à la patrie ! Nous allons envoyer tout ça à Cambrai.

Pendant ce temps, le régiment était passé. Le représentant fit signe à quelques cavaliers qui fermaient la marche, et qui appartenaient à la brigade spéciale de s'approcher.

« Gardez à vue cet homme, leur dit-il en désignant Pierre Hautecœur, et attendez-moi là. »

Il pénétra dans la maison. On juge de l'épouvante et de la douleur de toute cette pauvre famille, quand le sbire, l'air narquois et cruel, déclara à Angélique qu'il la mettait en état d'arrestation !

La mère affolée se jeta à ses pieds, implorant sa pitié, protestant de l'innocence de sa fille, suppliant qu'on la lui laissât.

Les plus jeunes enfants poussaient des cris déchirants.

Le monstre riait de cette scène poignante !

Soudain, il tira son sabre du fourreau et s'écria :

« Allons, fini de gémir et de conspirer ! En route pour Cambrai ! »

Et saisissant la malheureuse jeune fille par le bras, il la fit passer devant lui ; et, sans lui donner le loisir de rien emporter, ni un vêtement de rechange, ni une pièce d'argent, il la poussa dehors et la remit aux cavaliers.

Aussitôt, les menottes aux mains, entraînés ensemble, Pierre Hautecœur, en sabots, en habits de travail, nu-tête, et Angélique, telle que nous l'avons vue apparaître tout à l'heure, sur le pas de la porte, se virent entraînés, au pas des chevaux, entre les deux cavaliers, sur la route de Cambrai.

Et il se trouva, dans la foule, des gens assez abrutis pour ricaner, en voyant s'éloigner ce couple lamentable, et pour crier :
Mariage ! Mariage !

CHAPITRE XII

Plutôt mourir que me ternir !

On ne saurait exprimer la fureur qui s'empara de Joseph, le valet de ferme, quand il apprit, le soir, en rentrant dans le village, après sa journée faite, l'arrestation d'Angélique Colpart.

Les yeux hagards, les poings crispés, il allait et venait dans la maison, prononçant des mots incohérents, donnant tous les signes d'une soudaine folie.

Malgré la douleur qui étreignait son cœur de mère, la veuve Colpart restait calme, maîtresse d'elle-même.

Elle parla à Joseph de résignation, d'espérance. Elle l'invita à prendre quelque nourriture, du repos.

Celui-ci ne semblait rien entendre.

Il continuait de marcher à grands pas, hurlant sourdement, sans une larme, sans une parole intelligible.

Marie-Catherine, assise auprès d'une fenêtre, celle-là même près de laquelle Angélique se plaçait pour travailler, observait avec

inquiétude le pauvre garçon et pleurait, effrayé, redoutant un nouveau malheur.

Tout à coup, Joseph s'arrêta, regarda d'un air étrange la fermière, et, poussant un grand cri, vint rouler à ses pieds, évanoui.

Aussitôt, la courageuse femme n'eut plus d'autre souci que de secourir son domestique. Incapable de le relever seule, elle glissa sous sa tête un oreiller, et se mit en devoir de lui faire respirer des sels, d'humecter son visage d'eau fraîche, mêlée de vinaigre, de lui donner enfin tous les soins dont elle était capable.

Peu à peu Joseph revint à lui, et, quand il eut repris ses sens, un flot de larmes vint heureusement terminer cette crise qui aurait pu être mortelle.

Le lendemain, dès l'aube, Joseph prit la route de Cambrai.

Comme il entra en ville, après avoir franchi la porte Notre-Dame, il trouva barrée la rue qui aboutit à cette porte, à l'intersection de la rue St-Géry, près de l'église de ce nom. Un piquet de cavalerie fermait le passage, tant à l'entrée de la rue de la porte Notre-Dame qu'à l'entrée de la rue de l'Arbre-à-Poires (1).

D'autres cavaliers formaient la haie, à

(1) Aujourd'hui rue Sadi-Carnot.

perte de vue, tout le long des rues des Carmes, de St-Géry et des Anglaises.

Joseph attendit quelque temps.

Puis, il se fit une certaine rumeur dans la foule des curieux qui s'était amassée de chaque côté des barrages ; les cavaliers rectifièrent leurs positions : un cortège s'avancait montant vers le haut de la ville.

En tête venaient encore des cavaliers, puis des gens à pied, des prisonniers, marchant deux à deux, enchaînés.

Le cœur de Joseph battit bien fort.

Il fallait bien pourtant se contenir et dissimuler son émotion, s'il voulait arriver à ses fins.

Ce n'était pas sans peine qu'on pouvait apercevoir entre les rangs des chevaux et de la foule les malheureux qui passaient.

Tout à coup, Joseph aperçut celle qu'il cherchait.

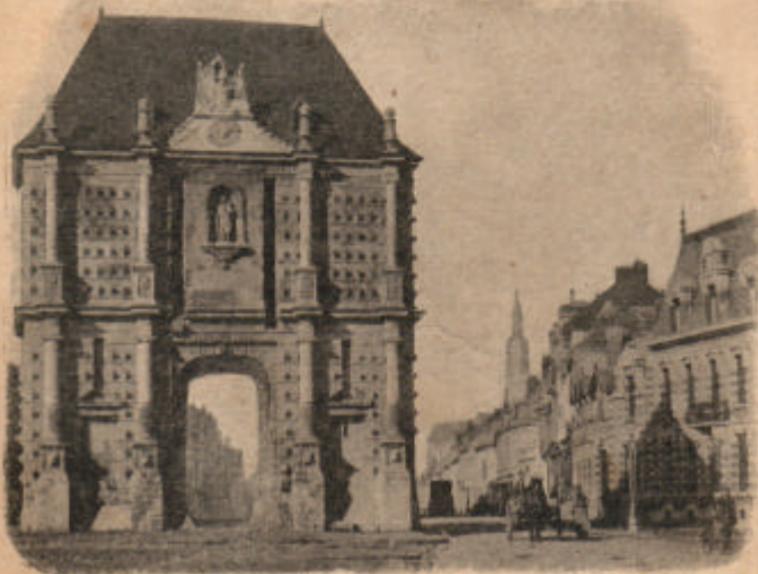
Angélique s'avancait, ferme et hautaine, aux côtés du malheureux Hauteœur, dont l'air abattu contrastait avec l'attitude fière et digne de sa compagne d'infortune.

Sans doute, dans l'insomnie d'une longue et cruelle nuit, la courageuse jeune fille avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie, et c'est pourquoi elle se montrait si résolue, insouciant de lieu où on la conduisait, sûre d'aller bientôt à la mort et au Ciel !

La petite troupe de prisonniers qui passait



Vue ancienne vers 1793.



Etat actuel 1905.

CAMBRAI. — LA PORTE NOTRE-DAME.

était la provision de chair humaine ramenée la veille de tous les points du Cambrésis à la prison des Anglaises. On allait présenter au minotaure révolutionnaire sa proie quotidienne!

Joseph suivit à distance le triste convoi.

Cette rencontre inopinée allait lui indiquer diverses choses qu'il désirait savoir, sans être obligé de s'en informer.

Il voulait connaître l'endroit où Angélique était détenue, celui où siégeait le tribunal, et surtout la maison où demeurait Joseph Lebon.

Depuis qu'on avait entendu prononcer le nom du terrible proconsul, soit à l'occasion de ses sinistres exploits à Arras, soit lors de sa récente arrivée à Cambrai, le Roux avait paru préoccupé d'entendre tout ce que l'on disait de ce trop fameux personnage.

Lui qui, d'ordinaire, ne s'occupait que de son travail et gardait avec tout le monde, même avec ses maîtres, un silence obstiné, il s'était, à diverses reprises, enquis de ce qu'était Joseph Lebon, de quel endroit il était originaire, de ce qu'il faisait avant la Révolution.

Evidemment, il y avait là quelque mystère.

La fine et maligne Angélique, depuis la tragique aventure du brigadier des hussards, s'était un peu départie de la rigidité de son

attitude, à l'égard de Joseph. Elle avait compris la noblesse de ses sentiments et la profondeur de son affection. Peut-être n'était-elle pas éloignée de se laisser toucher par son grand dévouement et de le payer de réciprocité.

Elle avait été la première à faire cesser l'exclusion que Joseph s'était imposée, contrairement aux habitudes du pays, par rapport à ses repas. Il les prenait maintenant avec la famille.

Parfois Angélique faisait un bout de causette avec lui, et elle prenait un plaisir innocent à jouir alors du bonheur que cette condescendance procurait au brave garçon et qu'il s'efforçait de ne pas trop laisser voir.

Elle avait maintenant vingt-deux ans et elle pouvait se permettre un peu plus de liberté que quatre ans auparavant, à la mort de son père.

Un jour qu'elle avait surpris Joseph questionnant un voisin au sujet de Lebon, elle s'était amusée à le taquiner, en lui disant qu'étant donné le mystère qu'il laissait planer sur son nom de famille et sur son pays natal, elle finirait par croire que ce Joseph Lebon était son cousin.

Hélas ! maintenant, c'était bien de plaisanteries qu'il s'agissait !

Morne et pensif, Joseph suivait de loin celle qu'il aimait, la seule qu'il eût jamais

aimée, et pour le salut de laquelle il eût affronté mille fois la mort.

Arrivé à l'entrée de la place Saint-Sépulcre, il vit tout à coup descendre par la rue de Noyon une troupe d'hommes d'un aspect vraiment effrayant. Tous vêtus de carmaignes rouges, les bras nus, le sabre à la main, ils allaient pêle-mêle, s'interpellant les uns les autres grossièrement, rivalisant entre eux d'audace et d'impudeur. C'était le jury de Lebon.

Au milieu de cette bande hideuse, deux hommes à qui les autres semblaient faire escorte, marchaient en se donnant le bras. L'un des deux, plus tranquille, l'air plus froidement féroce, était Lebon ; l'autre, toujours sautant, gambadant, riant d'un rire d'hyène, était Caubrières, l'ami personnel du monstre, monstre lui-même, mais dans le genre bouffon, qui n'avait rien trouvé de mieux, pour s'amuser selon ses goûts, que de se constituer le valet volontaire et l'aide du bourreau !

A la suite des accusés et des juges, un certain public pénétra dans la cour de l'ancien collège, et Joseph, se mêlant aux curieux, put monter avec eux dans la salle où l'on devait interroger les prévenus.

Ceux-ci étaient au nombre de quatorze.

Ils étaient assis à la file sur un long banc, sans dossier.

Angélique était à la première place, du côté de la porte d'entrée, bien en évidence.

Joseph, cela va sans dire, n'avait d'yeux que pour elle et ne cherchait qu'à rencontrer son regard.

A un certain moment, ayant légèrement tourné la tête du côté du public, elle aperçut Joseph. Mais telle était sa force d'âme qu'elle dissimula toute émotion et ne fit qu'un signe imperceptible pour tout autre que pour le pauvre garçon et qui voulait dire : « Merci », ou encore : « Évitez de vous compromettre ».

Le greffier procéda aussitôt à l'appel des noms des prévenus.

« Angélique Colpart, d'Iwuy ! » La jeune fille se leva simplement, sans répondre.

En ce moment, Joseph qui s'était rapproché de la barre, entendit distinctement l'ignoble Caubrières dire à Lebon :

« Mâtin ! citoyen, ta police a le nez fin ! Quelle superbe fille ! J'espère bien que tu vas nous réserver ça. »

« Tais-toi, cochon, répondit Lebon. Ces choses-là, ça se fait ; mais ça ne se dit pas ! »

Et l'appel continuait.

Quand il fut terminé, Lebon se leva :

« Citoyens, dit-il, nous ne retenons aujourd'hui que les causes du calotin Tranchant et de sa nièce. Nous disposons de peu de temps, à cause d'une réunion qui doit avoir lieu tout à l'heure. Qu'on reconduise les autres j.... f....

à la prison; ils ne perdront rien pour attendre. »

On ne guillotina donc ce jour-là que l'octogénaire abbé Tranchant, dont nous avons parlé plus haut, et sa nièce, personne infirme, toute courbée, à qui il fallut casser les reins pour l'étendre sur la planche de la guillotine !

La petite troupe ainsi décimée reprit donc le chemin de la prison et Joseph la suivit de nouveau.

Malgré le soin qu'il prenait de se dissimuler, l'officier qui commandait le détachement de service le remarqua. Il s'approcha de lui, l'air bon et humain :

« Il y a là quelqu'un qui t'intéresse, citoyen ? demanda-t-il.

« Oui, citoyen, répondit Joseph tout tremblant.

« Qui ça ? »

« La jeune fille blonde. »

« Ah ! peste ! C'est ta sœur peut-être ? »

« Non. »

« Ta fiancée ? »

« Non. »

« Qui alors ? »

« C'est la fille de mes maîtres. Je suis valet chez sa mère, une pauvre veuve d'Iwuy. »

« Et tu risquerais de te faire raccourcir pour une personne qui te serait presque étrangère ! Garçon, tu ne dis pas tout. Mais c'est ton affaire. Veux-tu lui parler ? »

« Oh ! citoyen, si cela ne devait pas la compromettre. »

« Aucun danger, attendu que cela dépend uniquement de moi. Rejoins-la donc, tu pourras lui conter fleurette jusqu'à la porte des Anglaises. Va, la pauvre fille, il est probable que ce sera son dernier plaisir. »

Joseph s'empressa de profiter de cette aubaine inattendue, et les deux enfants se mirent à s'entretenir si affectueusement qu'ils durent enfin s'avouer qu'ils n'avaient jamais fait que s'aimer.

Angélique cependant ne perdit pas de vue une chose qui lui était fort à cœur. Elle avait appris la veille, en arrivant à la prison, qu'un prêtre catholique se cachait à Cambrai sous un déguisement si parfait que personne, parmi les policiers, n'était encore parvenu à le découvrir.

Ce bon prêtre se faisait un devoir d'assister à toutes les exécutions capitales et de donner l'absolution aux victimes, quand elles paraissaient sur l'échafaud.

Comme il était probable qu'elle n'échapperait pas à la guillotine, elle désirait que le prêtre fidèle lui donnât une absolution spéciale, au moment où il la verrait lever les yeux au ciel, en arrivant sur la plate-forme.

Elle indiqua donc l'adresse de ce prêtre à Joseph, en le priant d'aller le prévenir avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas

faire connaître sa retraite ni se trahir lui-même.

On approchait de la prison.

Joseph ne pouvait articuler une parole. Il chancelait en marchant. Angélique se hâta de lui faire ses dernières recommandations. Elle le pria de dire adieu à sa mère, à ses petits frères, à sa jeune sœur, leur défendant de venir à Cambrai, au risque d'assister peut-être à ses derniers moments.

Enfin, au moment d'entrer, elle ajouta :

« Joseph, vous m'aimez ; et maintenant, moi aussi, je vous aime. Je vous donne ma foi, donnez-moi la vôtre. Si je vis, nous nous marierons, devant ce bon prêtre que j'ai dit. Si je meurs, Joseph, soyez le fils de ma mère, et le père de ma jeune sœur et de mes frères, car nous sommes fiancés. Adieu, Joseph ! »

Et, tendant vers lui ses bras chargés de chaînes, elle l'embrassa longuement.

La porte de l'ancien couvent s'était refermée depuis longtemps que Joseph était encore là, pleurant, éperdu.

Une grande partie de la journée, il erra dans Cambrai, ne sachant ce qu'il faisait, ni où il allait.

Il avait cependant son idée. Il voulait rencontrer Joseph Lebon.

Quand le représentant rentra chez lui dans la soirée, il apparut dans un tel état d'ivresse et d'exaltation, que Joseph, qui faisait les

cent pas devant la maison, en l'attendant, en fut fort effrayé.

Il n'hésita pas cependant à l'aborder :

« Citoyen représentant, dit-il, je voudrais te parler. »

Lebon regarda le jeune homme d'un air méfiant.

« Me parler, dit-il, et de quoi? As-tu quelqu'un à dénoncer ?

« Peut-être, répondit Joseph.

« En ce cas, reprit Lebon, tu reviendras demain, à midi. Je n'ai pas le temps de te recevoir ce soir. Salut et fraternité ! »

Et, ce disant, il ouvrit la porte, non sans peine, et pénétra dans la maison, en fredonnant un refrain révolutionnaire.

Bien que la nuit fût proche et qu'il se sentit très las, le Roux n'hésita pas à reprendre le chemin d'Iwuy.

Pendant que Joseph était à la recherche de la maison du citoyen représentant, un homme s'était présenté à la prison des Anglais, muni de tous les pouvoirs, demandant à voir Angélique Colpart.

Cet homme était Caubrières.

Le marché qu'il venait proposer à la jeune fille, n'est pas douteux. La pauvre enfant, comme tant d'autres avant et après elle, reçut certainement l'offre de sauver sa tête, au prix du déshonneur. Elle refusa avec indignation, menaçant même de faire, de ses

propres mains, un mauvais parti à l'individu méprisable qui venait tenter de la corrompre, s'il ne se retirait à l'instant.

On entendit le misérable grommeler en sortant ces mots significatifs :

« Fanatisme, entêtement ! Le panier rouge aura raison de tout cela. »

Le lendemain, à midi, Joseph, le Roux, arrivait à la porte du tyran de Cambrai.

« Ah ! c'est toi, s'écria le représentant, en le voyant entrer dans son cabinet. Eh bien ! qu'y a-t-il pour ton service ? »

« Citoyen, répondit Joseph, je ne viens pas ici pour dénoncer, je viens pour te signaler une arrestation injuste et pour te prier d'élargir une personne innocente, qui est en ce moment à la prison des Anglaises. »

A ces mots, Lebon se leva furieux et vint prendre par le bras le jeune solliciteur.

« Elargir, s'écria-t-il, élargir, tu viens ici me prier d'élargir quelqu'un ! Sache que je n'élargis pas, je raccourcis. Et tu vas y passer comme les autres. Sais-tu lire ? Regarde ceci. »

Lebon avait ouvert la porte, et il montrait dans le vestibule un placard avec cette inscription en grosses lettres :

« *Ceux qui entreront ici pour solliciter l'élargissement des détenus, n'en sortiront que pour être mis en arrestation.* »

Joseph ne broncha pas.

« Citoyen représentant, dit-il, tu ne me feras pas arrêter et tu m'accorderas ce que je viens te demander. »

« Ah ! ça, mais qui es-tu donc pour oser me parler ainsi ? Comment t'appelles-tu ? »

« Je m'appelle Joseph Lebon, répondit le Roux. Je suis ton neveu et ton filleul. »

Le représentant pâlit, et, lâchant le bras du jeune homme, il le regarda attentivement et revint s'asseoir devant son bureau.

Joseph raconta son histoire. Il était le fils naturel d'une sœur aînée de Lebon. Sa mère étant morte très jeune, sans s'être mariée, son fils avait été élevé dans la maison des grands-parents, avec les autres enfants, ses oncles et ses tantes.

Joseph Lebon, qui n'avait d'ailleurs que sept ans de plus que son neveu, avait été son parrain, et, pour distinguer les deux Joseph, on donnait familièrement au petit orphelin le nom de Joseph II.

A mesure que le Roux rappelait à son oncle ces détails, celui-ci semblait en proie à une émotion croissante. Il gardait le silence, les yeux fermés.

Sans doute, son enfance, son éducation, les années heureuses de sa jeunesse, les traits de ses parents, de ses frères, de ses sœurs, de ce pauvre enfant qu'il avait aimé comme un frère, lui revenaient à la mémoire et l'attendrissaient.

Il se secoua brusquement.

« Finis, dit-il ; et, depuis ce temps-là, qu'es-tu donc devenu ? »

Joseph acheva son récit. Quand il était arrivé à l'âge de gagner sa vie par lui-même, se sentant à charge à une famille qui vivait péniblement, il était parti à la recherche d'une place, et, l'ayant trouvée à Iwuy, il y était resté jusqu'au départ de ses maîtres pour l'Allemagne.

Son entrée dans la maison Colpart, l'arrestation d'Angélique et l'espérance qu'il avait de l'épouser, s'il parvenait à l'arracher à la mort, ne furent pas, on s'en doute, les parties les moins touchantes de l'histoire du brave garçon.

Joseph Lebon paraissait disposé à accueillir favorablement la supplique de ce neveu, qu'il retrouvait dans des circonstances si singulières.

« Ecoute, dit-il. Tu vas prendre l'engagement de ne jamais révéler à qui que ce soit ton nom et ta famille. Tu ne reparaitras plus jamais ici. Tu ne souffleras pas un mot de cette conversation. Est-ce entendu ? »

« Entendu, répondit Joseph ; je m'y engage. »

« A cette condition, reprit Lebon, je ferai acquitter ton Angélique.

« Quand aura lieu le jugement ? demanda Joseph.

« Après-demain, à huit heures du matin. A dix heures, elle sera libre. Tu peux dire à sa mère de la venir chercher. Mais surtout, *motus!* Si jamais l'on apprenait qui tu es, je te ferais couper le cou, comme à un autre. Va-t-en. »

Dès ce moment, et sans qu'elle sût pourquoi, Angélique fut, dans sa prison, l'objet d'attentions particulières. On lui donna une chambre, un lit, tout ce qu'il fallait pour procéder à une toilette dont elle éprouvait le plus grand besoin. Une main inconnue lui apportait du dehors, à chaque repas, des aliments sains et abondants qu'elle se faisait une joie de partager avec ses co-détenus, et surtout avec le malheureux Hautecœur, de plus en plus déprimé et abattu.

A Iwuy, tout le monde considérait Angélique Colpart comme perdue. Peut-être, disait-on, Hautecœur se tirera-t-il d'affaire, parce que, s'il a vendu du fourrage aux Autrichiens, et ainsi trahi la patrie, du moins il n'a pas reçu chez lui de curés réfractaires.

La veuve Colpart se gardait bien de dire à personne que le Roux lui avait rapporté des paroles d'espoir. Mais que les jours et les nuits lui semblaient longs!

Le samedi matin, qui était le 28 floréal an II, selon le nouveau calendrier, Joseph attela la carriole, et, une voisine complai-

sante ayant bien voulu se charger de surveiller, pendant la journée, la ferme et les enfants, Marie-Catherine monta en voiture et partit avec lui pour Cambrai.

A la même heure, et dans le même appareil que les jours précédents, les détenus de la prison des Anglaises étaient conduits, sous bonne escorte, au tribunal révolutionnaire.

Lebon siégeait en personne.

On appela d'abord quelques soldats accusés de désertion. Tous furent condamnés aussitôt, sans avoir obtenu ni une minute pour s'expliquer, ni un avocat pour les défendre.

Ce fut ensuite le tour de Pierre Hauteœur.

L'accusateur public déclara que l'inculpé avait été convaincu *d'avoir fourni des vivres aux satellites des tyrans* et qu'il avait avoué son crime. En outre, *il s'était toujours montré dans sa commune l'ennemi des patriotes.*

Peine de mort. Exécution immédiate. Joseph Lebon avait fait placer en dernier lieu le nom d'Angélique Colpart.

Quand l'assistance, pourtant peu choisie, qui remplissait le prétoire, vit debout, tranquille devant ses juges comme devant sa conscience, cette ravissante jeune fille, il y eut dans tous les rangs un murmure de pitié.

L'émotion redoubla, quand on entendit les explications que donna Angélique, en réponse

aux questions du président. Sa voix harmonieuse et pure, son ton modeste et assuré, ses expressions correctes et précises, donnaient à sa parole une distinction qui achevait le charme de toute sa personne.

Elle aurait apaisé des tigres ; elle ne toucha pas le cœur des séides de Joseph Lebon.

« Citoyenne, dit le président de l'infamieux jury, tu es accusée d'abord d'espionnage. Tu as été plusieurs fois, à Valenciennes, porter des renseignements à l'ennemi. Qu'as-tu à répondre ? »

« J'ai été à Valenciennes pour les affaires de mon métier, citoyen président, répondit Angélique. Je n'y ai pas rencontré l'ennemi, et, si je l'eusse rencontré, je ne lui aurais rien dit. J'ai été élevée par mes parents dans la crainte de Dieu et dans l'amour de ma patrie. » Les jurés murmurèrent ; la crainte de Dieu était de trop.

« Tu es accusée en outre d'avoir souvent accueilli les satellites des tyrans, » continua le président.

« Je ne sais ce que tu entends par les satellites des tyrans, » répliqua Angélique.

« Mais ce sont les curés, les calotins. Tu les as reçus, tu les as cachés, ces ennemis de l'État, » rugit le chef du jury.

« Citoyen, répondit Angélique, c'est à l'accusation de le prouver. La loi n'exige pas

qu'un inculpé s'accuse lui-même. D'ailleurs, je n'ai jamais vu un seul curé, un seul calotin, comme tu dis, qui soit l'ennemi de l'Etat. »

Ce dernier mot était encore de trop. Les jurés donnaient des signes d'impatience. Joseph Lebon se leva.

« Citoyens jurés, dit-il, je suis d'avis d'abandonner pour cette fois l'accusation. Cette jeune fille ne paraît pas mal disposée ; elle porte dans ses cheveux d'or la cocarde nationale. Son fanatisme ne tardera pas à disparaître devant le flambeau de la Raison. Je la sais fiancée à un honnête sans-culotte. Elle pourra devenir une bonne mère de famille et donner des défenseurs à la République. Je vote pour l'élargissement. »

Des applaudissements éclatèrent dans la partie de la salle réservée au public.

Les jurés paraissaient ébranlés.

L'un d'eux cependant, un certain Darthé, se lève et s'écrie :

« Je voterai aussi pour l'élargissement, mais à une condition, c'est que la prévenue déclarera solennellement renoncer au service du nommé Dieu. »

Angélique n'attendit pas d'être interrogée pour répondre. Elle se dressa indignée, le rouge au front.

« Citoyens, s'écria-t-elle, il est inutile de prolonger plus longtemps cette comédie.

Votre tribunal n'a rien de commun avec la justice. Ce Dieu que vous voulez me faire renier et que je veux, moi, aimer et servir jusqu'à mon dernier soupir, ce Dieu vous voit ; il est le témoin de vos forfaits, et, un jour, il vous punira tous. Condamnez-moi à mort ; vous ne me condamnerez pas au déshonneur, comme vous avez essayé de le faire, ni à l'apostasie. En vous parlant ainsi, je perds ma tête, mais je sauve mon âme ; et j'aime mieux mourir avec des honnêtes gens comme ceux-ci, que de devoir la vie à des scélérats comme vous. »

« A mort ! à mort ! » crièrent les jurés.

« A mort ! » répéta Joseph Lebon.

Et il ajouta, à part lui : « Après tout, je m'en moque, que Joseph II aille au diable ! »

Une heure après, la toilette sinistre étant faite, les condamnés prenaient place sur deux charrettes, qui allaient les mener au lieu du supplice. Les six militaires étaient dans l'une ; dans l'autre, Pierre Hautecœur et Angélique Colpart.

Le répugnant Caubrières s'était hissé dans la seconde voiture, et, assis derrière les deux victimes, il débitait avec force grimaces et contorsions ses grossièretés habituelles aux curieux et aux passants.

Angélique, très pâle, toute défigurée par la mutilation de sa chevelure, le corsage échancré, en vue de l'épouvantable exécution, rete-



Une Exécution à Cambrai pendant la Terreur.

LA CHARRETTE DES CONDAMNÉS.

nant de la main son fichu qu'elle avait pudiquement déployé et croisé sur ses épaules, causait à voix basse avec Hautecœur. Elle s'efforçait de relever son courage et de lui inspirer les sentiments qu'elle avait elle-même au fond du cœur, en face de la mort. Elle l'aïda à faire ses actes de contrition et le sacrifice de sa vie, et lui fit connaître la grâce suprême que la charité et l'audace d'un prêtre, caché non loin de l'échafaud, leur réservaient au dernier moment.

Les voitures arrivaient à la Place d'Armes, noire de monde. La grosse cloche du beffroi tintait lugubrement. En face de l'hôtel de ville, la sinistre machine était dressée.

Angélique priait.

Tout à coup, elle sentit une main se glisser sous son mouchoir de soie et la toucher légèrement.

D'un bond, la jeune fille fut debout, face au misérable Caubrières.

« Scélérat, s'écria-t-elle, tiens! » Et, d'un pied vigoureux, elle lui cassa la figure.

Arrivée au pied de l'échafaud, la charrette s'arrêta. On délia les mains des victimes.

Les ordres donnés voulaient que la jeune fille fût exécutée la première. Elle sauta en bas de la voiture, sans prendre la main que le bourreau lui tendait, et s'avança d'un pas rapide vers l'escalier qu'elle monta vivement.

Arrivée sur la plate-forme, elle s'arrêta un

instant, parut se recueillir, leva les yeux au ciel et se signa avec une grande ferveur.

Puis elle se livra à l'exécuteur. Ses regards en ce moment se portèrent vers la foule et elle poussa un grand cri :

« Ma mère ! ma mère ! »

A vingt pas devant elle, sa mère était là, hurlante, échevelée, se débattant entre les bras de Joseph, voulant s'élaner vers sa fille.

En ce moment, l'instinct physique l'emporta chez Angélique, et la robuste jeune fille, toujours criant : « Ma mère ! ma mère ! » secoua rudement l'exécuteur qui faillit la laisser échapper.

Caubrières, le nez en sang, du coup de pied qu'il avait reçu, se précipita à son secours, et tous deux culbutèrent la malheureuse enfant sur la planche fatale.

Une minute après, la tête, séparée du tronc, était au fond du panier, le visage tourné vers le ciel, dont l'azur se mirait encore dans ces deux beaux yeux, grands ouverts, empreints d'une indicible expression de terreur.

Quand on voulut prendre Hautecœur pour le décapiter, on constata qu'il était mort de frayeur. Cela n'empêcha pas le bourreau, qui était payé aux pièces, de le porter sur l'échafaud et de lui trancher la tête !

Marie-Catherine Debeau s'était évanouie en voyant tomber le sinistre couteau.

Quand elle revint à elle, son premier soin fut de réclamer le corps de sa fille. On lui dit que cette virgine dépouille était déjà dans le charnier commun, sous la chaux vive, avec les restes des autres suppliciés. Et ce fut encore pour la malheureuse mère un cruel sacrifice que celui-là.

Joseph ramena la pauvre femme à Iwuy, et, selon qu'il l'avait promis à Angélique, il continua d'être le soutien et le gagne-pain de cette famille si terriblement éprouvée.

Déjà, dans le village, on le considérait comme un peu déséquilibré. On crut que les cruels événements auxquels il venait d'être mêlé, avaient achevé de frapper son esprit, sans toutefois le rendre tout à fait fou, car, à partir de ce temps-là, quand on lui demandait son nom, il répondait par celui de l'homme qui lui avait ravi l'objet de son grand, de son seul amour, la belle et vertueuse Angélique :
« Joseph Lebon ! »

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
I. — Le Curé d'Iwuy	5
II. — Le Seigneur d'Iwuy.	18
III. — Le Pillage	31
IV. — L'Emigration	42
V. — L'Intrus	52
VI. — Les Curés à la Valise.	62
VII. — Suprêmes Douleurs	79
VIII. — L'Anarchie scolaire.	90
IX. — La Terreur.	104
X. — Le Sang du Peuple	119
XI. — Le Monstre des Monstres	129
XII. — Plutôt mourir que me ternir	142



Cambrai. — Imp. Fernand DELIGNE et C^{ie}.